

**OFFRE EXCEPTIONNELLE - STOCK LIMITE**

ORDINATEUR de BUREAU + IMPRIMANTE COULEUR OFIS

IT Services People You trust  
01 600 00 00

**185 500 FCFA**

# LA SEMAINE AFRICAINE

[www.lasemaineafricaine.com](http://www.lasemaineafricaine.com)



N° 3297 du Vendredi 7 Juin 2013 - 61<sup>ème</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Congo – Colombie

**Le carnaval colombien de Barranquilla se produira à Brazzaville en octobre prochain**

(P.5)

6<sup>ème</sup> arrondissement Ngoyo (Pointe-Noire)

**L'école primaire de Nanga bientôt décongestionnée grâce à Chevron**

(P.9)

PUBLI-REPORTAGE

**Le savoir et l'éducation au cœur des «21 Days of Y'ello care 2013»**

(P.4)

**COMMUNIQUE**

Monseigneur Louis Portella Mbuyu, Evêque de Kinkala, Président de la C.E.C (Conférence Episcopale du Congo), a la joie d'annoncer au Peuple de Dieu ainsi qu'aux hommes et femmes de bonne volonté, que l'ordination épiscopale de Monseigneur Bienvenu Manamika Bafouakouahou, Evêque du nouveau diocèse de Dolisie et la prise de possession canonique de son siège auront lieu, le dimanche 25 août 2013, à Dolisie. Toutes les autres dispositions relatives à cet événement seront communiquées ultérieurement.

Congo – Côte d'Ivoire



**Le président Alassane Ouattara en visite officielle au Congo**

(P.3)

Ministère de la santé et de la population

**Le groupe international des hôpitaux s'engage à appuyer le système sanitaire congolais**

(P.3)

Coopération entre la police et le parquet de Brazzaville



André Oko-Ngakala (P.5)

**Jean-François Ndengué et André Oko-Ngakala s'engagent à remettre de l'ordre dans les procédures**

Congrès unitaire extraordinaire de l'U.pa.d.s

**Malgré les divergences de dernier moment, le congrès se tient comme prévu**

(P.3)

Point de vue

**L'homophilie: tendance affective universelle mais dont, à force de bon sens, l'Afrique ancienne avait réussi à surmonter la tyrannie**

(Par Dominique Ngoïe-Ngalla, p.15.)





**MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS**  
**Central African Backbone-Communication Infrastructure and Technology CAB-CIT-Congo/Projet N°497/40-CG**  
**Unité de Coordination du Projet**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/2013/MPT/UCP/CAB-CIT

### POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIMEDIA ET D'UN LABORATOIRE DE TÉLÉCOMMUNICATION A L'ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE (ENSP) DE L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour couvrir le coût du Projet Central African Backbone (CAB) et entend affecter une partie du produit de ce prêt aux paiements relatifs au marché pour la Construction du centre multimédia et d'un laboratoire de Télécommunication à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP), de l'université Marien Nguouabi

2. Le Ministère des Postes et Télécommunications /Projet Central African Backbone invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de la réalisation de la Construction du centre multimédia et du laboratoire de Télécommunication de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP).  
 Le délai d'exécution des travaux est de 4 mois.

3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans la publication de la Banque mondiale «Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'IDA», et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'Unité de Coordination du Projet CAB-CIT, située dans la rue Locko Issac, derrière l'ambassade des Etats Unies; Tel: 06 835 0041; E-mail: [contact@cabcongo.org](mailto:contact@cabcongo.org) et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables de 8h 30 à 13h00 et de 14h à 16h 00.  
 Les documents d'appel d'offres peuvent aussi être consultés sur le site Internet suivant: [www.cabcongo.org](http://www.cabcongo.org).

5. Les spécifications de qualification comprennent:

a) Avoir une expérience en tant qu'entreprise principale de construction de bâtiment correspondant à trois (03) ouvrages au moins de même nature et complexité au cours des cinq (05) dernières années. Pour être admis, ces travaux doivent être terminés au moins pour 70% avec des attestations délivrées par les maîtres d'ouvrages concernés.

b) Présenter des propositions d'acquisition (en propriété, en bail, en location, etc.) en temps opportun des équipements essentiels suivants:  
 (01) camion benne; (01) bétonnière; (01) compacteur manuel; (01) cuve à eau de 6000 litres.

c) Offrir:  
 - un Directeur des travaux (Ingénieur Génie Civil) avec au moins dix ans d'expérience de travaux de volume équivalents et ayant occupé ce poste pendant au moins 5 ans  
 - un conducteur des travaux (Technicien Supérieur au minimum) avec au moins 10 ans d'expérience et ayant occupé le poste sur au moins trois chantiers similaires.

Les CV et diplômes certifiés seront joints à la soumission.

6. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés par demande écrite à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100.000) FCFA. Le paiement sera effectué en espèces.

7. Les Soumissions devront être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 05 juillet 2013 à 15H00 (heure de Brazzaville). Les

dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le 05 juillet 2013 à 15H30minutes (heure de Brazzaville).

8. Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission pour un montant de un million (1.000.000) en monnaie locale ou un montant équivalent dans une devise librement convertible.

9. Les Soumissions devront être déposées à l'adresse ci-dessous et portant la mention suivante:

**CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIMEDIA ET DU LABORATOIRE DE TÉLÉCOMMUNICATION DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE (ENSP)**  
**UNIVERSITE MARIEN NGOUABI – BRAZZAVILLE**

Ministère des Postes et Télécommunications /Projet Central African Backbone,  
 Rue Locko Issac, derrière l'ambassade des Etats-Unis.  
 Tel: 06 835 0041  
 E-mail: [contact@cabcongo.org](mailto:contact@cabcongo.org)  
 BP: 1420  
 Pays: République du Congo

Fait à Brazzaville le 04 juin 2013

Le coordonnateur

**Luc MISSIDIMBAZI**

# BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution



## SECURITE

- Système de lutte Anti-Incendie FM 200
- Système de Contrôle d'Accès
- Système de Prévention d'intrusion IPS
- Vidéosurveillance
- Solution Anti-virus

**BRAZZAVILLE** : 4, Avenue Foch - Centre ville  
 BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60  
**POINTE NOIRE** : Rond point Kassal,  
 Avenue Moe Katt Matou  
 Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88  
 République du Congo

**KINSHASA** : 24, Avenue Colonel Ebeya  
 Commune de Gombé  
 Tél : +243 992 884 888  
 République Démocratique du Congo



# BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution



## Système Informatique

- Audit Informatique
- Assistance Technique
- S.A.V
- Vente de Matériels et Logiciels

**BRAZZAVILLE** : 4, Avenue Foch - Centre ville  
 BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60  
**POINTE NOIRE** : Rond point Kassal,  
 Avenue Moe Katt Matou  
 Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88  
 République du Congo

**KINSHASA** : 24, Avenue Colonel Ebeya  
 Commune de Gombé  
 Tél : +243 992 884 888  
 République Démocratique du Congo





Congo – Côte d'Ivoire

# Le président Alassane Ouattara en visite officielle au Congo

Le président ivoirien, Alassane Ouattara, effectue une visite officielle en terre congolaise, du 7 au 9 juin 2013. Il sera accueilli à l'aéroport international Maya-Maya, à Brazzaville, par son homologue congolais, le président Denis Sassou Nguesso, et visitera, pendant son séjour congolais, entre autres structures, le Port autonome de Pointe-Noire. Le dernier conseil des ministres, tenu cette semaine, sous la houlette du président de la République, a salué cette visite «historique», qui renforce les relations bilatérales entre les deux pays.

**A** Brazzaville comme à Pointe-Noire, où les deux chefs d'Etat séjourneront, du 8 au 9 juin, ils s'entreprendront sur les opportunités de relance de la coopération entre le Congo et la Côte d'Ivoire, dans divers domaines. Samedi 8 juin, le président Alassane Ouattara rencontrera la communauté ivoirienne à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères, avant de s'envoler avec son homologue congolais, pour la capitale économique, Pointe-Noire, où ils visiteront le port maritime et la plate-forme pétrolière de Nkossa. Le président ivoirien aura, ensuite, une réception avec les hommes d'affaires opérant au Congo.

La coopération entre le Congo et la Côte d'Ivoire est vieille de près de quarante ans. Le 19 janvier 1975, les présidents Marien Ngouabi et Félix Houphouët Boigny avaient signé, à Yamoussoukro, l'accord créant la grande commission mixte Côte d'Ivoire-Congo. Le texte appelait au renforcement de la coopération en matières économiques, commerciales, socioculturelles, sportives, scientifiques, techniques et des communications. Le décollage n'a

pas eu lieu. C'est dire que les présidents Sassou Nguesso et Alassane Ouattara se chargeront, donc, à l'occasion de la visite du chef de l'Etat ivoirien, ancien premier ministre de Félix Houphouët-Boigny, de viabiliser l'axe Brazzaville-Abidjan.

En dehors du volet bilatéral, les questions de paix, de sécurité et d'intégration africaine prendront toute leur place dans les entretiens qui réuniront les délégations ivoirienne et congolaise. Sur la paix et la sécurité, la Côte d'Ivoire, qui a traversé une crise majeure de plusieurs années, a amorcé un retour à la normale qui mérite d'être soutenu. Elu à la tête de son pays en novembre 2010, le président Alassane Ouattara a été installé dans ses fonctions, le 6 mai, lors d'une cérémonie solennelle à Yamoussoukro, la capitale économique ivoirienne. Depuis, la Côte d'Ivoire est engagée dans un processus de réconciliation nationale qui se poursuit. Des violences épiques, mais déstabilisatrices, alimentées, sans doute, par les suites de la longue crise sociopolitique sont, toujours, signalées dans certaines localités. Dans cette situation post-con-



Alassane Ouattara.

flit, la paix et la sécurité représentent, pour l'exécutif ivoirien, des engagements primordiaux qu'il doit tenir, pour soutenir la relance de l'économie nationale et le développement du pays, chantiers sur lesquels parie le président Ouattara, pour consolider la paix, la sécurité et la réconciliation entre les Ivoiriens.

Pour ce qui est de l'intégration africaine, inséparable du volet paix et sécurité rappelé ci-haut, qui concerne l'ensemble du continent, les deux chefs d'Etat évoqueront, sans doute, les expériences en cours en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, sur la résolution des conflits. Président en exercice de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest, Alassane Ouattara connaît bien le dossier malien. Pour ce qui le concerne, le président Denis Sassou Nguesso dirige la médiation sur la Centrafrique et

offre ses bons offices dans le règlement du conflit à l'Est de la République Démocratique du Congo, en direction des chefs d'Etat des Grands-Lacs, dont Joseph Kabila et Paul Kagamé. Les crises multiformes plombent le développement du continent, cela est une évidence. Pour les autorités congolaises, la renaissance africaine, célébrée lors du cinquantenaire de l'Union africaine, le 25 mai dernier, à Addis-Abeba (Ethiopie), consistera, aussi, en «l'instauration d'un dialogue politique permanent de haut niveau, sur les questions de paix, de sécurité, de développement économique et social, d'intégration africaine et de coopération internationale». Ce que souligne le conseil des ministres du 5 juin 2013.

Heloïse Sô

Congrès unitaire extraordinaire de l'U.pa.d.s

# Malgré les divergences de dernier moment, le congrès se tient comme prévu

Prélude à la tenue du congrès unitaire extraordinaire de l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale), prévu du 7 au 9 juin 2013, le bureau politique et le conseil national dudit parti se sont retrouvés, les 4, 5 et 6 juin derniers, à Brazzaville. Malheureusement, lors de ces sessions, des divergences sont apparues sur l'opportunité de tenir le congrès maintenant. Les conseillers nationaux ont même failli en venir aux mains. Des empoignades verbales, voire physiques, et des hurlements ont dominé les travaux de ces deux sessions. Les documents fondamentaux devant être soumis au congrès ont été adoptés, sur fond de contestation d'une partie des conseillers nationaux, dont certains venus de l'intérieur du pays.



Pascal Tsaty-Mabiala.



Pascal Gamassa.

Certains conseillers nationaux de l'U.pa.d.s accusent les organisateurs du congrès unitaire d'opérer un coup de force. Ils les accusent de ne pas tenir compte du manque de consensus lors des assises du bureau politique et du conseil national, dans l'opportunité de la tenue du congrès et l'adoption de ses documents fondamentaux.

En tout cas, les divergences qui ont secoué les sessions du bureau politique et du conseil national pourraient présager, plutôt, un éclatement du parti plutôt que son unité. Pourtant, le conseil national avait levé toutes les sanctions et annulé les dossiers disciplinaires qui étaient en instance de traitement à la commission nationale d'évaluation, dans le souci, justement, d'apaiser le climat et de préserver l'unité du parti, pour permettre à tout le monde d'aller au congrès. Mais, les divergences persistent.

Selon les contestataires, pour le moment, le congrès n'a pas droit de cité, pour quatre raisons: le manque d'unité au sein du parti, l'inorganisation des congrès départementaux, le manque de transparence des sources de financement du congrès, ainsi que sa convocation par le permanent du conseil des vice-présidents, en lieu et place du collège des vice-présidents.

A en croire les conseillers nationaux, qui soutiennent cette position, ils sont venus à Brazzaville, pour arrêter le processus d'organisation du congrès. D'où leur opposition à sa tenue. Un véritable tohu-bohu a régné dans la salle, pendant les deux sessions du bureau politique et du conseil national, au palais des congrès. Selon eux, les deux sessions se sont terminées en queue de poisson.

Pour les autres, c'est tout le contraire: le congrès va se tenir comme prévu, et il est financé par les cotisations des membres du parti et l'avance de trois trimestres de subvention accordée par l'Etat, dans le cadre de la loi de financement des partis politiques. Malgré la contestation des uns, les documents ont été adoptés, aussi, bien par le bureau politique que par le conseil national. Les congressistes sont venus de tous les départements et de la diaspora. Tout est, donc, fin prêt pour l'ouverture du congrès, le vendredi 7 juin, au palais des congrès. L'U.pa.d.s va, ainsi, jeter les bases de son avenir politique, en élisant ses nouveaux dirigeants, au congrès unitaire.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Ministère de la santé et de la population

# Le groupe international des hôpitaux s'engage à appuyer le système sanitaire congolais

Appuyer le développement du système sanitaire au Congo, conformément aux directives du chef de l'Etat qui avait fait de 2012, une année de la santé, tel est l'esprit du mémorandum d'entente sur la construction des hôpitaux et la formation des agents de santé, signé le 4 juin 2013, à Brazzaville, entre François Ibovi et King Ben, respectivement ministre de la santé et de la population et directeur général du groupe international des hôpitaux. Au terme de cette signature, des projets de construction d'hôpitaux seront réalisés dans le pays.

**L**e groupe international des hôpitaux s'engage, à travers le mémorandum d'entente signé à Brazzaville, à accompagner le gouvernement congolais dans l'amélioration et la modernisation des hôpitaux du Congo, ainsi que dans la formation des médecins. «Le président de la République du Congo avait déclaré 2012, année de la santé. Nous avons écouté cette déclaration qui nous a beaucoup intéressés. Certes, l'année 2012 est passée. Mais, la vision du président de la République et son engagement de développer le système sanitaire du Congo restent d'actualité», a indiqué King Ben, directeur général du groupe international des hôpitaux.

Par la signature de ce mémorandum, l'Anglais pense que sa société a répondu à cet appel du président congolais. «Nous sommes, donc, venus examiner les modalités de travailler avec le gouvernement congolais, dans le secteur de la santé, précisément dans la construction de nouveaux hôpitaux, la réhabilitation, la gestion opérationnelle et dans la formation des agents de santé», a précisé King Ben.

En effet, spécialisé dans la construction des hôpitaux et la formation des médecins et d'autres agents de santé, le groupe international des hôpitaux entend apporter son expertise au Congo. Pour son directeur général, cette formation pourrait se dérouler sur place au Congo comme en Grande-Bretagne.

Par ailleurs, King Ben a loué les efforts du gouvernement congolais, qui est en train de construire les structures sanitaires dans tout le pays. Cependant, il a indiqué que son groupe veut construire, au Congo, des hôpitaux aux normes internationales de haute qualité. Basé à Londres, le groupe international des hôpitaux, qui travaille sur le système médical anglais, dispose d'une expérience de quarante ans et une grande expertise en matière de santé. Il est présent dans quarante pays du monde, dont le Ghana, l'Algérie, le Nigeria et la Libye. C'est pour la première fois qu'il intervient au Congo, et le Ministère de la santé et de la population pense que la coopération avec cette société sera fructueuse.

Cyr Armel YABBAT-NGO



François Ibovi (à dr.) et King Ben paraphant le mémorandum.

## Eric-Pressing

**PRESSING DE LUXE**  
Situé au coeur économique de: \* Brazzaville  
rond-point Mounjali \* Pointe-Noire centre ville,  
**ERIC-PRESSING**

**ERIC**

- \* E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- \* R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- \* I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- \* C = Compétence qui fait la différence

**PRESSING**

- \* P = Professionnel confirmé
- \* R = Reste fidèle au bon service
- \* E = Entretien de qualité inégalable
- \* S = Service non stop
- \* S = Sollicité par les clients exigeants
- \* I = Incomparable, toute la ville en parle
- \* N = Nommé ERIC-PRESSING
- \* G = Garantit la longévité de nos vêtements

**Faites confiance à notre pressing de luxe**

## Annonce

Grand Terrain à vendre

Centre-ville de Brazzaville

Tel: (00.242) 05.551.36.01  
& 06.650.53.28

Intermédiaires et curieux s'abstenir.



MTN CONGO

# Le Savoir et l'Education au cœur des 21 Days of Y'ello care 2013

morial. Le «village du savoir» est un projet né de la volonté des employés de MTN Congo de contribuer à éveiller et à susciter un fort désir du savoir chez les jeunes congolais, en leur faisant découvrir ou redécouvrir le goût

Le Ministre congolais des Postes, Télécommunications et des Nouvelles technologies de la communication, M. Thierry Lezin Mougalla, a procédé, le mardi 4 juin 2013 au mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, à Brazzaville, au lancement de la 7<sup>ème</sup> édition du programme «21 Days of y'ello care» de la compagnie de téléphonie mobile MTN Congo. En présence de la Directrice du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, Belinda Ayessa, du représentant de l'UNICEF, du Directeur de cabinet du Recteur de l'Université Marien Ngouabi, des responsables d'Établissements Scolaires, des responsables et employés de MTN Congo, notamment de son Directeur Général, M. Freddy Tchala, du directeur de la Fondation MTN Congo, M. Cyriaque Okoumou Ombolla, du partenaire officiel de ce programme BURETOP IRIS, des élèves et étudiants et de nombreux autres invités.

«Madame la Directrice du mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, monsieur le Directeur général de MTN Congo, monsieur le Directeur de la Fondation MTN Congo, mesdames et messieurs, chers jeunes, j'ai absolument rien d'autre à dire que bonne chance et de déclarer ouverts les 21 days of y'ello care». C'est en ces termes que le Ministre Mougalla a donné le coup d'envoi officiel des 21 days of y'ello care qui, comme l'année dernière, porte sur le thème : «Investir dans l'éducation pour tous» (Investing in education for all).

Auparavant, Mme Belinda, souhaitant la bienvenue au mémorial, a loué les initiatives de MTN Congo. «Je présente mes vives félicitations à la direction de MTN Congo, à la Fondation MTN et à toutes ces personnes qui rivalisent d'ardeur pour cette société de téléphonie mobile. J'exprime donc à monsieur le Directeur Général, toute ma gratitude pour avoir choisi cet espace. Je voudrais ainsi souhaiter à chacune et à chacun la bienvenue sur ce site. Le mémorial Pierre Savorgnan De Brazza est un espace multidimensionnel qui permet aux visiteurs de se ressourcer, à la jeunesse de s'épanouir, c'est un espace de retransmission de l'histoire et du patrimoine historique», a-t-elle déclaré. «Cette œuvre socio-culturelle engagée par la Fondation MTN dans notre pays, offre ainsi à notre couche juvénile des opportunités qui, à bien des égards, influenceront positivement leur avenir et cela sans parler d'autres composantes de notre société qui profitent des différentes actions de MTN

Congo. Oui ! Offrir des opportunités aux jeunes, ce créneau, qui tient à cœur au Président de la République, Son Excellence Denis Sassou Nguesso, mobilise tout à fait des énergies de diverses manières, car les élèves que nous recevons régulièrement et qui font l'objet de votre attention constituent cette couche représentative du Congo de demain...», a-t-elle souligné. Pour sa part, M. Tchala a situé l'auditoire sur le rôle et la place des nouvelles tech-

«village du savoir» conçu par MTN Congo, pour les communautés congolaises. Mais, il a aussi, précisé que ce Village du savoir et la Caravane de connaissances qui circuleront pendant 21 jours, sont le fruit de l'imagination des employés de MTN Congo qui pendant 21 jours vont donner de leur temps et de leur énergie, pour apporter un plus à ceux qui feront les mémoires du futur. Présentant l'objet phare du village, Freddy Tchala a rajouté que le site



Thierry Lezin Mougalla assistant les enfants qui prennent plaisir à lire.

oublie notre mémoire et généralement la sagesse africaine se repose dans nos proverbes et dans nos contes. Nous aurons donc un atelier pour des contes ; un

déployé pendant les 21 jours, a été initié par un agent MTN, Teddy Kikomo, et soutenus par tous les autres employés. Ce jeune Congolais, plutôt que de se balader sur Facebook, a décidé de faire un Facebook du savoir que les MTNers ont dénommé «Toyekola». C'est une plateforme sociale où des étudiants, élèves ou collègues pourront partager des épreuves et leurs corrigés ensemble. Sur ladite plateforme sera bâti un réseau d'enseignants et d'éducateurs.

L'entreprise s'est engagée à investir sur cette plateforme car, la communauté des programmes francophones étant la même en Afrique, les employés de MTN Congo ont l'espoir d'en faire un site de référence pour les échanges autour du savoir en République du Congo.

Le «Village du Savoir», paivoisé aux couleurs jaunes (yellow) de MTN, a attiré dès l'ouverture des centaines de jeunes qui ont pris plaisir à manipuler des instruments de musique. Ils ont découvert également des œuvres de quelques écrivains congolais exposés dans un stand juste à l'entrée du mé-

du livre, des publications et bien d'autres sources du savoir.

En rappel, les 21 Days of Y'ello Care est un programme d'investissement social ou d'assistance communautaire, piloté par la Fondation MTN et que réalisent tous les employés du Groupe MTN, à travers ses 22 Opérations. L'idée est née de la volonté du Groupe MTN de se rapprocher des communautés des pays dans lesquels il opère. L'objectif du programme est d'encourager tous les MTNers (agents) à donner de leur temps, de leurs ressources et de leur énergie en faveur des autres. Ceux-ci se proposent volontairement pour soutenir les activités de développement communautaire identifiées. Le thème de cette 7<sup>ème</sup> édition du programme est en phase avec les objectifs du millénaire pour le développement de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

MTN everywhere you go



Vue de quelques enfants devant le stand des oeuvres des écrivains congolais.

nologies de la communication en Afrique. «Dans ce lieu chargé de mémoire, permettez-moi de rappeler que la mémoire du futur se construit au présent et le futur de l'humanité dépend de la capacité de la vitesse d'intégration des nouvelles technologies de l'information ; Celles-ci permettent de diffuser le savoir et si elles sont appropriées, comprises et intégrées dans le mode de fonctionnement des sociétés africaines, elles pourraient être un bon levier pour rattraper et retrouver des retards qui ne sont jusque là pas explicables», a-t-il signifié.

Il a également présenté le

choisi (chargé de mémoire) accueillera pendant 21 jours un bus du savoir, sur initiative de deux dames que MTN Congo a décidé de soutenir. «... Une partie de notre rêve pendant les 21 jours sera de partager le rêve magnifique de ces deux dames qui ont un beau bus qui circule et qui avaient besoin de plus d'informatique, de plus de vivacité et nous avons pris l'engagement du point de vue des employés MTN de supporter cette initiative et de l'accompagner pour que beaucoup plus de jeunes aient accès à l'informatique, à la lecture... Nous aurons aussi des contes. Trop souvent nous avons

atelier de slam. Nous avons une vague mondiale qui parle de rap, mais on oublie très souvent que le slam et l'agilité verbale viennent d'Afrique. Cet atelier permettra aux jeunes de prendre toute la confiance que l'on a de pouvoir causer et parler en public : ce sera ludique. Nous aurons aussi un autre atelier qui ne parlera que de musique, de l'initiation à des instruments de musique ; nous aurons par ailleurs un atelier d'initiation à l'informatique et enfin, nous aurons ce bus, avec toute sa bibliothèque où tout cet ensemble sera mis en scène », a-t-il expliqué. Le deuxième projet qui sera





Coopération entre la police et le parquet de Brazzaville

## Jean-François Ndengué et André Oko-Ngakala s'engagent à remettre de l'ordre dans les procédures

Initiée par la direction générale de la police, une rencontre de travail a eu lieu, samedi 1<sup>er</sup> juin 2013, dans la salle de conférences de la préfecture de Brazzaville, entre le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Brazzaville, le magistrat-colonel André Oko-Ngakala et les officiers responsables des services de police, conduits par le général de police de deuxième classe, Jean-François Ndengué, directeur général de la police. Première du genre, cette rencontre a été rehaussée de la présence des magistrats, des membres du conseil de commandement de la police nationale, des membres du commandement de la direction générale de la police, des cadres et agents de ladite direction, ainsi que des officiers et sous-officiers de la police.

L'objectif visé par la rencontre de travail entre la justice et la police était, notamment, d'harmoniser les relations entre la police judiciaire et le parquet de Brazzaville, en vue d'éradiquer les comportements déviants qui ne cessent de gangréner la police congolaise, pour assurer une bonne administration de la justice dans le pays. Dans son mot d'usage, le général Ndengué a rappelé le rôle de contrôle que doit exercer le procureur de la République sur la police: «En effet, la loi donne droit au procureur de la République de présenter des officiers de police judiciaire, auteurs d'infractions, devant la Chambre judiciaire de la Cour suprême. C'est ce que dit l'article 608 du code de procédure pénale. Le procureur de la République peut descendre, à tout moment, dans les commissariats et postes de police, pour en contrôler les géôles ou pour accéder à la lecture de la main courante», a-t-il déclaré, précisant que «le procureur de la République a, donc, la latitude de contrôler les actes irréguliers ou illégaux commis par les officiers de police et les agents de police judiciaire au cours des enquêtes ouvertes par la police, aussi bien en enquête préliminaire qu'en enquête de flagrance. Il tient à faire respecter les délais de garde à vue et

veiller à ce que les conditions de détention répondent aux normes que fixent les principes fondamentaux des droits de l'homme». Le directeur général de la police a, en outre, réaffirmé la place du procureur de la République dans le travail des policiers. «Les officiers de police judiciaire, les agents de police judiciaire et autres policiers doivent respect et obéissance au procureur de la République et à ses instructions relatives aux actes judiciaires et aux ordres qui intéressent l'ordre public», a-t-il dit. Après avoir rappelé les droits et devoirs du procureur et des policiers, leur relation professionnelle, le général Ndengué a assuré le procureur de la République de la disponibilité inconditionnelle des animateurs de l'institution policière à œuvrer avec lui, en parfaite harmonie et dans le respect des lois, pour assurer une bonne administration de la justice au Congo. Il a exhorté les cadres et agents de la police à respecter toutes les règles qui commandent aux relations privilégiées entre la police, le procureur de la République et toutes les autorités et institutions participant à la bonne administration de la justice. Fort de cette assurance, le procureur André Oko-Ngakala s'est engagé à veiller, de concert avec les responsables des



Jean-François Ndengué (à g.) et André Oko-Ngakala.



Eradiquer les comportements déviants qui gangrènent la police.

services de police, à l'observation stricte des dispositions légales. «En ma qualité de garant de l'ordre public, de gardien des libertés individuelles et des droits fondamentaux des citoyens, je veillerais avec vous pour que les dispositions légales et réglementaires soient strictement observées en ce qui concerne la restriction ou la privation momentanée de la liberté des citoyens convaincus d'infraction à la loi pénale. C'est ici l'occasion de déclarer mon engagement à dégager les commissariats de police de toutes les matières qui ne relèveraient pas des attributions de la police», a-t-il prévenu. Le

nouveau patron du parquet au tribunal de grande instance de Brazzaville a, également, souligné que l'Etat de droit a des obligations que les policiers sont tenus de respecter, conformément à la loi, avant de les inviter à se joindre à lui dans le vaste chantier qu'il entend impulser, pour que, périodiquement, des évaluations soient instaurées sur l'état des tâches répressives et sur la mise en œuvre d'une politique adéquate de lutte contre la criminalité et le grand banditisme dans la ville-capitale.

Alain Patrick MASSAMBA

Congo – Colombie

## Le carnaval colombien de Barranquilla se produira à Brazzaville en octobre prochain

Le carnaval de Barranquilla (expression culturelle colombienne, inscrite dans le patrimoine culturel intangible de l'humanité par l'Unesco) se produira à Brazzaville, en octobre prochain, dans le cadre des «journées culturelles pour la promotion du patrimoine culturel congolais, au service du développement durable». C'est ce qu'a annoncé Mme Clara Ines Chaves, lors d'une conférence de presse, mercredi 29 mai dernier, à l'hôtel Marina, à Brazzaville, en présence de Dieudonné Moyongo, commissaire général du Fespam (Festival panafricain de musique), Abdourahmane Diallo, représentant de l'Unesco au Congo, père Xavier Mbemba, aumônier diocésain des sourds à Brazzaville, la représentante de la Fondation Congo Assistante et de quelques représentants des sociétés qui soutiennent cette initiative. Mme Clara Ines Chaves a expliqué que les «journées culturelles»



Pendant la conférence de presse.

qui seront organisées dans la capitale congolaise, avec comme marraine Mme Antoinette Sassou Nguesso, épouse du chef de l'Etat, rentrent dans le contexte de la globalisation et de l'intégration culturelle, dans le suivi de l'année internationale pour le rapprochement des cultures (2010) et de la prochaine décennie des Nations unies (2013-2022) pour le rapprochement des cultures. L'initiative se rapporte, aussi, à la journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement durable (célébrée les 21 mai de chaque année).

Le projet, qui bénéficie de l'assistance du Ministère de la culture et du commissariat général du Fespam (Festival panafricain de musique), s'inscrit aussi dans la ligne droite de la commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique initiée par l'Union africaine en 2011. Dans ce discours, l'Union africaine mentionne les afro-descendants, comme faisant partie de la grande famille africaine en dehors du continent africain. Or, parmi les Afro-colombiens se trouvent être des descendants des populations congolaises, c'est pourquoi l'on retrouve des racines congolaises dans la culture afro-colombienne.

«Nous pouvons dire que la culture africaine est une culture internationale, parce qu'elle se trouve, aussi, en dehors de l'Afrique», estime Mme Clara Ines Chaves.

«En lançant cette initiative, nous voulons apporter, également, notre contribution à la coopération Sud-Sud, telle qu'encouragée lors du sommet des pays des trois plus grands bassins forestiers tropicaux du monde: l'Amazonie, le Congo et le Bornéo-Mékong», précise-t-elle. Ainsi, ces «journées» vont permettre aux Congolais de découvrir le Carnaval de Barranquilla à côté des groupes folkloriques locaux et d'autres expressions des cultures représentées dans le pays.

Le carnaval de Barranquilla est un très bon exemple de la puissance de la culture et de son influence sur l'économie et la société. Cette puissance est, grandement, due au mélange équitable des racines culturelles, dont une grande partie est africaine, spécialement congolaise, et une autre espagnole. Ces influences se concrétisent dans les différents rythmes musicaux.

Etant donné que, ethnologiquement, la Colombie et le Congo ont des racines communes, et que ce deux pays partagent aussi plusieurs autres intérêts, cet échange d'expériences cherche à renforcer les relations dans les domaines culturels. Finalement, cette expérience, dans sa dimension internationale, cherche à renforcer la culture comme élément intégrateur à faveur de la paix et du développement.

Avocate internationaliste, ancienne conseillère à la Direction de la coopération internationale et d'autres directions du Ministère des affaires étrangères de Colombie, Mme Clara Ines Chavez est créatrice et organisatrice de cette manifestation culturelle dont une partie des fonds récoltés est destinée au Centre Ephata, une maison de formation et d'éducation d'élèves sourds, créée par le père Xavier.

J. M.

6<sup>ème</sup> conférence mondiale de l'I.t.i.e à Sydney (Australie)

## Le Congo réélu comme membre du conseil d'administration

Il s'est tenu, du 23 au 24 mai 2013, à Sydney, en Australie, la 6<sup>ème</sup> conférence mondiale de l'I.t.i.e (Initiative pour la transparence dans les industries extractives). Près de 1500 délégations venues des cinq continents avaient pris part à cette 6<sup>ème</sup> conférence, dont la délégation congolaise était conduite par Florent Michel Okoko, président de l'I.t.i.e Congo. Samedi 1<sup>er</sup> juin 2013, au siège de cette institution, à Brazzaville, il a donné une conférence de presse dont le point d'orgue a été la mise en application des nouvelles normes de l'I.t.i.e, adoptées à la 6<sup>ème</sup> conférence mondiale, afin de maintenir le statut de pays conforme.

Présentant la nouvelle donne, afin de rendre les rapports I.t.i.e plus lisibles et plus faciles à utiliser, Florent-Michel Okoko a indiqué que la norme I.t.i.e a introduit une nouvelle exigence selon laquelle les rapports I.t.i.e doivent, dorénavant, contenir des informations contextuelles de base sur le secteur extractif. Ces rapports comprennent: - la garantie dans la divulgation des données de production, de l'identité des détenteurs de licences, avec la divulgation encouragée de la propriété réelle finale; - la description de la manière dont les revenus sont affectés dans les comptes de l'Etat et ceux des territorialités, etc; - la description du régime fiscal, avec la divulgation encouragée des contrats de production.

S'agissant des nouvelles exigences en matière de divulgation des données de production, plusieurs déclarations figurent dans la version précédente des règles de l'I.t.i.e et qui ont été renforcées. Ainsi, la norme I.t.i.e a introduit de nouvelles exigences en matière de déclarations sur un certain nombre de domaines définis, tels que: - les divulgations exhaustives et précises qui exigent que le rapport I.t.i.e contienne la pleine tous les revenus issus des industries extractives. Aussi, les procédures de déclarations ont-elles été renforcées, pour que l'administrateur indépendant et le groupe multipartite évaluent les pratiques couran-



Florent Michel Okoko.

tes d'audit et procédures, pour vérifier un processus d'assurance, les données devant être divulguées dans le rapport I.t.i.e. Ces modifications cherchent à obtenir la garantie que le rapport I.t.i.e fournit une image complète des revenus perçus et traités, de manière plus explicite, la question de la fiabilité des données; - les déclarations désagrégées: les données dans le rapport I.t.i.e doivent, désormais, être présentées par type de paiement individuel, par entreprise,

par entité de l'Etat et par projet. Elles exigent la divulgation totale des revenus du gouvernement issus de leurs secteurs extractifs respectifs, ainsi que la mise sur pied d'une commission nationale pour assurer le suivi du processus et stimuler un débat public sur la manière dont les ressources naturelles du pays devraient être gérées. En effet, pour être déclaré pays conforme, il suffit de mettre à la disposition des entreprises pétrolières et minières, les informations nécessaires sur les contrats et permis, tout en suivant les normes juridiques. Ainsi, la Côte-d'Ivoire et le Togo ont été déclarés pays conformes à l'I.t.i.e, tandis que la France et la Grande-Bretagne ont été admises au sein de cette institution, pour la première fois.

Le Congo, qui a accédé au statut de pays conforme depuis le 27 février 2013, a été réélu membre du conseil international d'administration et devra, désormais, participer à tous les colloques internationaux de l'I.t.i.e.

Pascal BIOZI KIMINOU



**Des élèves font un sit-in au Ministère de l'enseignement technique...**

Jeudi 6 juin 2013, des élèves ont manifesté devant le Ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, situé en face du Stade Marchand, à Brazzaville. Il s'agit des candidats au baccalauréat qui n'ont pas trouvé leurs noms sur les listes des candidats, alors que se déroulent, déjà, les épreuves d'éducation physique et sportives relatives à cet examen d'Etat. Ces élèves disent qu'ils se sont, régulièrement, inscrits, mais ils n'ont pas retrouvé leurs noms.

**Un corps sans vie d'un homme adulte, découvert dans une maison à Mfilou**

Le quartier La Base, à Mfilou, le 7<sup>ème</sup> arrondissement de Brazzaville, était en relief, mercredi 5 juin 2013, vers 16h. On y a découvert, au 67 de la rue Matadi, le corps sans vie d'un homme nommé Philippe Zenga, dans la chambre de sa maison. Torse nu et vêtu d'un pantalon, son corps était, déjà, en décomposition. C'est un voisin, attiré par les mouches, qui a alerté les autres habitants du domicile. En forçant la porte de la chambre, qui n'était pas fermée à clé, ils ont fait la découverte horrible. On se perd en conjectures sur la cause de la mort de l'infortuné, surveillant général au C.e.g de Ngamaba. Vu l'état de son corps, il a été placé, immédiatement, dans un cercueil et enterré, le même jour, au cimetière de Makana.

**Des étudiants congolais de l'étranger privés de bourse**

Depuis six mois, certains boursiers congolais étudiant à l'étranger se plaignent de ne plus percevoir la bourse. Il s'agit, notamment, des étudiants évoluant en France, à Cuba, en Chine et au Maroc. Dans un message envoyé à La Semaine Africaine, ces étudiants affirment avoir écrit au Ministère de l'enseignement supérieur, pour expliquer leur situation précaire. Mais, leur correspondance est restée lettre morte. «*Nous voulons que vous soyez notre messenger, pour sauver les vies de vos fils et petits frères qui vivent dans des conditions inhumaines. Déjà qu'elle n'est pas suffisante pour couvrir toutes les charges liées à la vie estudiantine, cette bourse, et on nous la prive pendant six mois, alors que cette année est placée sous le signe de l'éducation. Nous avons décidé avec les associations de France, de Cuba, de Chine et du Maroc d'entrer en grève, si c'est pas réglé*», peut-on lire dans leur message. Malgré un budget national impressionnant sur le papier, cette année (4000 milliards de francs Cfa), le Congo continue de donner l'image d'un pays en difficultés de ressources financières (toutes les grèves de ces derniers temps sont liées à des revendications financières). C'est un grand paradoxe. Certains pensent, plutôt, que le mauvais fonctionnement de l'administration pénalise des secteurs entiers de la vie nationale (le secteur de l'enseignement surtout), malgré les ressources qu'enravage le pays. Espérant que le ministre des finances sera sensible au cri de détresse de nos enfants à l'étranger. Car «*le pays a beaucoup d'argent*».

**Une femme a été retrouvée morte, abandonnée dans la rue, à Bacongo**

Assassinat crapuleux ou victime d'un arrêt cardiaque? On se perd en suppositions sur les circonstances de la mort d'une femme du troisième âge dont le corps a été découvert, la nuit du dimanche 2 au lundi 3 juin 2013, dans la rue Archambault, au croisement avec l'avenue Fouekélé, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. D'après les témoignages, la victime, qui s'appelle Hélène Bounguissa, était sortie de son domicile, vers 21h, pour aller se ravitailler au marché de nuit du quartier. Vraisemblablement, un bandit l'a interceptée et l'aurait assassinée. Le quartier 24 de Bacongo est réputé comme étant un gîte d'insécurité, surtout la nuit. Le présumé assassin serait en cavale. Reste à savoir si une enquête de police pourra permettre de mettre la main sur lui, pour qu'il réponde de son crime devant la justice.

**Une église de réveil pointée du doigt pour ses nuisances sonores**

Un habitant du quartier Nkombo-Matari nous signale qu'une église de réveil s'est installée, récemment, dans ledit quartier. Et, depuis lors, la population environnante vit des nuits pénibles, provoquées par les nuisances sonores occasionnées par les veillées de prière qui s'y déroulent, tous les jours ou presque. «*Il suffit qu'un bruit de moustique te réveille, et c'est fini pour toi, car tu as des insomnies*», se plaint-il. «*Prier n'est pas mauvais, et nous sommes, tous, des croyants. Mais empêcher les autres de dormir n'est pas religieux*», conclut notre lecteur. Espérant que les services de sécurité publique de son quartier réussiront à régler ce problème.

**Il se tue dans un accident de circulation de retour d'un enterrement**

Du sang a coulé, mardi 28 mai dernier, sur la route nationale n°2, à hauteur du ravin Bongo Nouarra. Un motocycliste y a été, tragiquement, renversé par un véhicule Toyota 4x4. Il s'agit d'un jeune, connu comme animateur dans un night club, à Talangaï. Il revenait d'un enterrement quand, subitement, il a été fauché par ce véhicule. Il est mort sur le champ. Mais, curieusement, son corps a traîné longtemps avant d'être enlevé et déposé à la morgue municipale de Brazzaville.

**Naissance d'un bébé avec des malformations à Mfilou**

La semaine dernière, le C.s.i (Centre de santé intégré) du quartier Moutabala, à Mfilou, le septième arrondissement de la capitale, a enregistré la naissance d'un bébé qui, malheureusement, présente des malformations congénitales, au niveau des membres supérieurs et inférieurs. Selon le médecin dudit centre, sa mère n'avait pas été suivie, régulièrement, pour les examens prénataux. D'ailleurs, elle avait préféré se rendre dans un cabinet privé où, visiblement, elle n'a pas bénéficié du suivi médical idéal. La jeune mère se porte bien, certes, mais l'état du bébé devrait la pousser, dorénavant, à aller en consultations prénatales dans les centres de santé assermentés, afin de déceler des anomalies éventuelles, avant que la grossesse arrive à terme. Avis aux futures mères!

**C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication)**

**Quatre journaux suspendus de parution pour quatre et deux mois!**

A l'issue d'une réunion extraordinaire, tenue le samedi 1<sup>er</sup> juin 2013, à Brazzaville, les onze membres formant le collège du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication) ont adopté des mesures de suspension contre quatre journaux de la presse indépendante paraissant dans la capitale congolaise. Il s'agit des journaux Talassa, dirigé par Ghys Fortuné Dombé-Bemba, «L'Observateur», représenté par Auguste Nguembo, «Le Trottoir», de Jean-Fernand Kihoulou, et «Le Glaive», dirigé par Jean-Lucien Ondzé. Voici le compte-rendu de la réunion extraordinaire du collège des membres du C.s.l.c.

Le Conseil supérieur de la liberté de communication a tenu une réunion extraordinaire, ce samedi 1<sup>er</sup> juin 2013, à Brazzaville, sous la direction de son président, Monsieur Philippe Mvouo. Au terme de la vérification des présences, il a été relevé la participation de tous les membres du conseil. Le quorum étant atteint, le collège des membres pouvait légitimement siéger. L'ordre du jour adopté sans amendement portait sur un point: l'examen des rapports d'audition des directeurs de

publication des journaux: - «Talassa», à propos de son article intitulé: «Après la lettre de Léoundzou, des révélations de sang sur Sossou seraient faites par Dabira», dans son édition n°402 du 30 avril 2013; - «L'Observateur», relatif à son article intitulé: «Stratégies de conservation du pouvoir: les documents qui prouvent que le régime actuel ne laissera jamais le pouvoir après 2016», dévoilé dans le n°515 du 3 mai 2013; - «Le Trottoir» sur l'article inti-

tulé: «Le Congo entre les mains des fous», paru dans sa livraison n°82 du 29 mai 2013; - «Le Glaive», pour refus répété d'obtempérer et de répondre aux interpellations du conseil. Examinant les rapports d'audition desdits directeurs de publication, le collège des membres a été édifié sur les conclusions des séances de travail de la commission d'audition avant de se prononcer. C'est ainsi que le collège des membres a procédé à la vérification matérielle des faits et à leur qualification juridique. Au terme des débats contradictoires, le collège des membres a délibéré et s'est alors prononcé pour: - la suspension de publication, pour une durée de quatre mois, des journaux «Talassa», «L'Observateur» et «Le Trottoir», pour publication des articles séditieux, propagation de fausses nouvelles, manipulation de l'opinion, incitation à la violence

et à la division, diffamation ou atteinte à l'honneur et à la considération de certaines hautes autorités de l'Etat, dans leurs livraisons respectives courant le mois de mai 2013; ce, conformément aux dispositions des articles 6 de la loi organique n°4-2003 du 18 janvier 2003, déterminant les missions, l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil supérieur de la liberté de communication et 10 de la décision n°020/CSLC/B/P du 7 septembre 2010, fixant les sanctions de violations des normes légales, réglementaires, éthiques et déontologiques par un organe de presse; - la suspension de publication pour une durée de deux mois du journal «Le Glaive», pour refus répété d'obtempérer et de répondre aux interpellations du conseil.

**F.a.c (Forces armées congolaises)**

**Un nouveau contingent pour renforcer la présence congolaise en Centrafrique**

Près d'une trentaine de soldats du contingent congolais a quitté Brazzaville, jeudi 30 mai 2013, par la Base aérienne Maya-Maya, pour Bangui, en République Centrafricaine. Ce contingent est conduit par le général de brigade François Osselé, directeur des opérations à l'Etat-major général des F.a.c, et a pour objectif de renforcer la mission africaine de maintien de la paix, déjà surplace dans le cadre de la Micopax (Mission pour la consolidation de la paix), placée sous la supervision de la C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats d'Afrique centrale), en vue d'assurer le maintien de l'ordre dans ce pays.

L'envoi des soldats congolais en Centrafrique obéit à la décision des chefs d'Etat de la C.e.e.a.c, de renforcer la force de la Micopax, afin de faire face à la dégradation de la situation sécuritaire dans ce pays, depuis l'arrivée au pouvoir de la Seleka, en mars 2013. En effet, la capitale Bangui est en proie à divers problèmes d'insécurité, après le renversement, le 24 mars dernier, du régime de François Bozizé.

Peu avant son départ, le général François Osselé a circonscrit les missions assignées à ce contingent et le cadre dans lequel il se rend dans ce pays: «Ce contingent va à Bangui dans le cadre de l'application des décisions de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, tenue au Tchad, qui a été, ensuite, traduit par la dernière réunion des chefs d'Etats-majors généraux d'Afrique centrale, de Libreville. Conformément, donc, au

plan de la mission intégrée adoptée à Libreville, nous devons mettre sur pied, des unités robustes, et c'est pour cela que les unités de cette compagnie ont été élevées et le matériel adéquat a été mis à leur disposition pour qu'ils remplissent aussi bien leurs missions opérationnelles que leurs missions de maintien d'ordre». Le général Osselé a indiqué, par ailleurs, que d'autres pays de la sous-région vont, également, renforcer la présence de leurs troupes: «Il s'agit du renforcement de notre contingent qui est à Bangui, qui passera donc de 120 hommes à 150 hommes, pour être en harmonie avec les nouvelles décisions prises. Ces 150 hommes seront rejoints, dans une semaine, par une unité de police constituée à partir de nos policiers et gendarmes, pour porter l'effectif de nos troupes sur le terrain à 300 hommes, en ter-

mes d'unités de maintien de la paix et d'unité de police constituée. Et, ensuite, nous arriverons à 350, lorsque nous aurons eu tous les détails, pour armer aussi bien le groupe des observateurs, le groupe d'Etat-major et le groupe des formateurs. Notre mission, c'est d'aller renforcer le dispositif qui est à Bangui, pour que nous passions à la Micopax 1 à la Micopax 2, comme ça été décidé par nos chefs d'Etat. Sur le terrain, nous avons déjà nos amis du Cameroun, du Gabon et, également, de la R.D.C, au niveau de la participation au niveau de l'Etat-major et de quelques sections de police constituées qui sont sur le terrain. Mais, dans le cadre de la nouvelle feuille de route, nous serons rejoints, très bientôt, par les autres contingents».

Alain Patrick MASSAMBA

**Après la suspension des journaux Talassa, Le trottoir, L'Observateur et Le Glaive**

**Les directeurs de publication concernés annoncent des poursuites judiciaires contre le C.s.l.c**

Après la décision de suspension prise à l'encontre des journaux «Talassa», «Le Trottoir», «L'Observateur» et «Le Glaive», leurs directeurs de publications ont donné une conférence de presse, lundi 3 juin dernier, au siège du journal Talassa, au Plateau des 15 ans (Brazzaville). Réagissant à cette décision, le principal orateur, Ghys Fortuné Dombé-Bemba, a annoncé l'initiative des quatre directeurs de publication d'engager une poursuite judiciaire contre le Conseil supérieur de la liberté de communication, pour «non respect de la liberté de communication et vice de procédure administrative».

Face aux journalistes reporters, les directeurs de publication de Talassa (Ghys Fortuné Dombé-Bemba), «Le Trottoir» (Jean-Fernand Kihoulou), «L'Observateur» (Auguste Nguembo, représentant le directeur de publication) et Cardel Miakounou (représentant le journal «Le Glaive»), assistés de Me Hervé Ambroise Malonga, ont évoqué, tour à tour, les vices de procédures qui, selon eux, entachent la décision de suspension prise par le C.s.l.c à l'encontre de leurs journaux.

«On ne peut pas construire un pays avec un seul son de cloche. Le pays va sombrer. La suspension n'est pas notifiée. Contrairement à ce qui se dit par les autorités (Le non-respect des autorités), nous allons poursuivre le Conseil supérieur de la liberté et de communication», a annoncé Ghys Fortuné Dombé-Bemba. En effet, ils accusent le C.s.l.c de «non-respect des institutions nationales et des textes en vigueur qui régissent le fonctionnement des organes de presse au Congo». Le C.s.l.c

avait, en effet, depuis le samedi 1<sup>er</sup> juin, suspendu de publication, pour une durée de quatre mois, les journaux Talassa, L'Observateur et Le Trottoir. Le C.s.l.c reproche à ces journaux d'avoir publié des articles séditieux, propager de fausses nouvelles, manipuler l'opinion, inciter à la violence et à la division, de diffamation ou d'atteinte à l'honneur et à la considération de certaines hautes autorités de l'Etat. Dans leurs publications respectives au mois de mai 2013. La décision du C.s.l.c s'appuie sur les dispositions des articles 6 de la loi organique n°4-2003 du 18 janvier 2003. Cette loi détermine les missions, l'organisation, la composition et le fonctionnement du Cslc. Aussi, la décision du C.s.l.c est conforme aux dispositions de l'article 10, de la décision n°020/Cslc/b/p du 7 septembre 2010, fixant sanctions de violation des normes légales, réglementaires,



Ghys Fortuné Dombé-Bemba.

éthiques et déontologiques par un organe de presse. Si, pour le C.s.l.c, la suspension des journaux Talassa, Le trottoir, L'Observateur et Le Glaive est logique, suite aux vérifications matérielles des faits reprochés à ceux-ci ainsi que leur qualification, celle-ci serait, en revanche, pour les journaux concernés, comme «une chasse à tous ceux que les autorités considèrent comme voulant emmener le Congo vers la dérive».

Hordel BIAKORO MALONGA.



Ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration

## Redynamiser l'inspection générale des finances, par le renforcement des capacités des cadres

Le Ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration a organisé, grâce à l'appui de l'Union européenne, un séminaire-atelier à l'intention des inspecteurs et vérificateurs de l'I.g.f (Inspection générale des finances), à travers le projet de renforcement de la gouvernance des finances publiques. Les travaux qui se sont déroulés, du 29 mai au 3 juin 2013, à l'hôtel de la préfecture de Brazzaville, ont été ouverts par Jean Raymond Dirat, directeur de cabinet, en présence de Pascal Pacôme Elenga, inspecteur général des finances, Charles Emile Appesse, premier président de la cour des comptes et de discipline budgétaire, Michel Elenga Ekobo, directeur général de la coordination des programmes et projets en coopération, et Vincent Durruty, attaché à l'économie, au commerce et au secteur privé à la Délégation de l'Union européenne au Congo.

Cette formation a visé pour objectif de faire arrimer l'inspection générale des finances aux exigences des référentiels internationaux de contrôle et d'accroître ses capacités opérationnelles de contrôle de la gestion des finances publiques. Le thème du séminaire a porté sur l'audit comptable et financier. Le choix de ce thème s'est justifié par des réformes des finances publiques en cours, initiées par le département ministériel en charge des finances publiques. Pendant cinq jours, cet atelier a rassemblé un panel de quarante participants. Durant leur formation, les cadres ont suivi des méthodes d'audit, d'inspection, de contrôle et de gestion des finances publiques, basées sur la performance et les résultats. L'audit comptable et financier se définit comme une démarche d'examen critique la plus structurée, menée par un professionnel compétent et indépendant et portant sur les états financiers élaborés par des entités publiques. A l'issue du séminaire, les participants ont reconnu être édifiés sur le cadre conceptuel de l'audit. Ils ont, actuellement, acquis la com-

préhension du contenu et le format des états financiers, ainsi que l'acquisition de la méthodologie de conduite d'une mission d'audit et à l'initiation aux outils et techniques d'audit. L'inspection générale des finances est l'organe technique, qui assiste le Ministère des finances dans l'exercice de ses attributions en matière de contrôle des finances de l'Etat, des collectivités locales, des entreprises et des établissements publics. A ce titre, elle est chargée, notamment, de : - l'évaluation des performances en matière financière des assujettis au contrôle de l'inspection générale des finances ; - la vérification de la gestion des deniers, valeurs et titres appartenant ou confiés à l'Etat, aux collectivités locales, aux entreprises et aux établissements publics ; - la vérification de la gestion financière et comptable de tout organisme public bénéficiant de concours financier ou matériels de l'Etat ; - le contrôle en fin d'exercice budgétaire des ordonnateurs, administrateurs et gestionnaires de crédits ; et, enfin, le contrôle des arrêts des caisses publiques et caisses de menues recettes. Pour accomplir ces missions,



Photo de famille à la fin des travaux, l'inspecteur général des finances et le formateur entourés des participants.

il s'impose à l'inspection générale des finances des exigences de compétence et de performance. D'où l'initiative visant le renforcement des capacités des cadres. Pour Vincent Durruty, le représentant de l'ambassadeur de l'Union européenne au Congo, « la formation à la conduite de la mission d'audit comptable et financier est une activité inscrite dans la composante « Appui aux institutions et services de contrôle des finances publiques » et vise à faire une mise et remise à niveau des inspecteurs et vérificateurs de l'inspection générale des finances en la matière ». A son tour, Pascal Pacôme Elenga, inspecteur général des finances, a signifié que « Ce moment studieux constitue pour nous séminaristes une opportunité à saisir à bras le corps. Cette formation à l'audit comptable et financier, qui est la première, ouvrant la série des séminaires prévus pour cette année, permettra progressivement de combler le hiatus entre la volonté pour l'inspection générale des finances d'accomplir ses mis-

sions régaliennes avec efficacité et la faiblesse constatée dans certains profils des agents ». Ouvrant les travaux, Jean Raymond Dirat, directeur de cabinet, a mis l'accent sur la portée du séminaire. « L'inspection générale des finances, dans son rôle de contrôleur, vérificateur et de surveillance des comptes publics, est, donc, l'auditeur comptable et financier du Ministère en charge des finances de l'Etat. Pour bien remplir son office, elle a besoin des ressources humaines à la pointe des derniers développements des normes et méthodes d'investigation dans leur champ de compétence. Le programme de votre séminaire est, véritablement, adapté aux missions de l'inspection générale des finances ». Le séminaire a été animé par Charles Codjio Kouphin, expert-comptable. Ce formateur a été choisi par le Pgfip (projet de renforcement de la gouvernance des finances publiques) de l'Union européenne.

Philippe BANZ.

Deuxième salon national des inventions, des produits de l'industrie et de l'artisanat

## Promouvoir et vulgariser la propriété intellectuelle au Congo

L'esplanade du palais des congrès, à Brazzaville, a abrité, du 28 au 31 mai 2013, la deuxième édition du salon national des inventions, des produits de l'industrie et de l'artisanat. Organisé par la direction de l'antenne nationale de la propriété industrielle, ce salon, qui a regroupé les exposants venus des onze départements du Congo, vise à évaluer le niveau de créativité au niveau national, de préparer les inventions et les artisans nationaux aux compétitions internationales et de récompenser les meilleures œuvres produites par le génie inventif national. C'est Alain Akouala-Atipault, ministre à la présidence chargé des zones économiques spéciales, qui a patronné cette édition, en présence de Jacques Elion, administrateur-maire de Poto-Poto, et de Mme Bernadette Oniangué, directrice de l'antenne nationale de la propriété industrielle.

Le salon national des inventions, des produits de l'industrie et de l'artisanat est un grand rendez-vous national des inventeurs (industriels, artisans, ...) et autres amoureux de l'invention de tous les départements du Congo. C'est un moment d'exposition d'œuvres d'inventeurs, d'innovateurs, d'artisans. Ce salon, qui se déroule tous les deux ans, offre l'opportunité aux inventeurs de faire valoir leurs inventions, et à certains de participer au salon africain de l'invention et de l'innovation technologique qu'organise, souvent, l'O.a.p.i (Organisation africaine de la propriété intellectuelle). Pour Mme Bernadette Oniangué, ce salon doit être compris comme la manifestation de la volonté du gouvernement de la République d'intégrer les inventions et les innovations

dans le processus de développement du Congo. Instrument de puissance par excellence, la protection par le biais de la propriété industrielle, a poursuivi Mme Bernadette Oniangué, doit permettre à notre pays de « développer des activités industrielles, sources de croissance économique et de prospérité sociale ». Durant quatre jours, les chercheurs, les inventeurs et les artisans du Congo ont exposé les résultats de leurs efforts de recherche tels que la mécanique générale, l'électricité, l'agroalimentaire, la pharmacopée traditionnelle et les œuvres d'art, etc. A l'issue de ce salon, les meilleures œuvres ont été primées et les deux meilleures inventions représenteront le Congo à la 7<sup>ème</sup> édition du salon africain de l'invention et de



Alain Akouala-Atipault coupant le ruban symbolique.



Un artisan en pleine démonstration de fabrication de son oeuvre (pavé).

l'innovation technologique, qui se tiendra, en octobre 2013, à Ndjamena, au Tchad. Plusieurs prix ont été décernés au cours de cette édition, dont le prix du président de la République

pour la meilleure invention et le prix de l'organisation de la propriété intellectuelle pour la protection de l'invention, etc.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

C.n.l.s

(Conseil national de lutte contre le sida)

## La grille de collecte des données sur la réponse nationale au V.i.h 2014-2018 adoptée

Le C.n.l.s (Conseil national de lutte contre le sida) a tenu, du 28 au 30 mai 2013, au Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville, un atelier de lancement du processus de planification stratégique de la réponse nationale au V.i.h couvrant la période 2014-2018. Ledit atelier, qui a eu pour but d'installer le comité de coordination de planification stratégique et sensibiliser les parties prenantes sur l'approche d'investissement de l'Onusida et les modalités de sa prise en compte dans le nouveau plan stratégique national de lutte contre le V.i.h et le sida, a été ouvert et clôturé par Florent Balandamio, conseiller à la population au Ministère de la santé et de la population. Quarante-vingt participants, à savoir: les coordonnateurs des unités départementales de lutte contre le V.i.h-sida, les points focaux des douze départementaux et des responsables des organisations de la société civile y ont pris part.

Selon le rapport 2012 sur l'épidémie mondiale du sida, l'Onusida estime que le nombre de personnes vivant avec le V.i.h à travers le monde est de 34 millions. L'Afrique au Sud du Sahara est la région du monde la plus touchée par l'épidémie, avec 69% du total des personnes vivant avec le V.i.h. Au Congo, selon les données de l'enquête sur les indicateurs du sida 2009, l'épidémie est de type généralisée avec une prévalence nationale de l'infection à V.i.h estimée à 3,2%. En réponse à l'épidémie du V.i.h et du sida, le gouvernement, à travers le C.n.l.s, a



Florent Balandamio.



Les participants en plein atelier.

adopté un cadre de stratégie nationale de lutte contre cette pandémie couvrant les périodes 2003-2007 et 2009-2013. Pour Florent Balandamio, le Congo a fait des progrès appréciables dans les domaines de la prévention, de la prise en charge des soins et du soutien aux personnes affectées et infectées par le V.i.h. « Dans le cadre de la prévention du V.i.h, on peut citer la mise en œuvre de la stratégie mobile de dépistage volontaire du V.i.h qui a permis de dépister plus de 23.417 personnes, l'intégration de l'enseignement du V.i.h qui est effectué dans 650 écoles primaires et 229 établissements du secondaire, la mise en œuvre des activités de la ligne jaune. Dans le cadre de la prise en charge globale, le nombre de site de prise en charge médicale des personnes vivant avec le V.i.h est passé de 3 en 2003 à 65 en 2012, la gratuité du traitement, du bilan en vue du dépistage et du suivi biologique des patients est effective sur toute l'étendue du territoire national. Dans le cadre de la réduction de l'impact du sida et la promotion des droits humains, il y a la promulgation et la vulgarisation de la loi n°30-2011 du 3 juin 2011 portant lutte contre le V.i.h-sida et protection des droits des personnes vivant avec le V.i.h-sida », a-t-il déclaré.

Malgré ces efforts importants, de nombreux enjeux restent à surmonter, entre autres: l'élimination de la transmission du V.i.h de la mère à l'enfant, le renforcement de la prévention de l'infection à V.i.h chez les groupes les plus à risques tels que les professionnels du sexe, les hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes ou les homosexuels, les détenus, les hommes en uniforme, les jeunes et les populations autochtones. Au cours de trois jours d'atelier, les participants ont suivi différentes présentations qui leur ont permis de mettre en œuvre la stratégie en lien avec le processus de planification stratégique et de maîtriser l'approche d'investissement de l'Onusida. Ils ont, également, adopté la grille de collecte des données sur la réponse nationale au V.i.h. Clôturant ledit atelier, Florent Balandamio a exhorté ceux-ci à rendre disponible les données nécessaires du processus de planification stratégique de la réponse nationale au V.i.h 2014-2018.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA



ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA  
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville  
1<sup>er</sup> étage immeuble City Center, Centre ville, BP: 587  
Tél. (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60  
E-mail: [moussoundajeanmarie@Yahoo.fr](mailto:moussoundajeanmarie@Yahoo.fr)  
REPUBLIQUE DU CONGO

## M&S

Société A Responsabilité Limitée  
Au Capital de 1.000.000 F CFA  
Siège: 252, Avenue de la DEC  
Face Stade Marchand (Bacongo)  
Brazzaville

### INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 13 mars 2013, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Bacongo la même date, sous Folio 94/04, n°345, il a été constitué une Société dénommée: «M & S» dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée;

**Capital:** le capital social de la Société est de: 1.000.000 FCFA

**Siège:** Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, 252, Avenue de la DEC, Face Stade Marchand (Bacongo).

**Objet:** La Société a pour objet en République du Congo:

· Installation, maintenance et vente des produits électroniques, prestation de services à la personne (livraison des colis), vidéos surveillances, contrôle d'accès, stores automatiques, portiers vidéos, pointages biométriques, alarmes, autocom, portails automatiques,

sécurité des biens et des personnes, Import-export.

**Durée:** La durée de la société est de 99 années.

**RCCM:** La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° BZV/13 B 4343 du 28 mai 2013.

**Gérance:** Suivant Procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive en date du 13 mai 2013, Monsieur SIASSIA Edgard Cherubin, de nationalité congolaise est le Gérant de la Société.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Maître Jean Marie

MOUSSOUNDA

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA  
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville  
1<sup>er</sup> étage immeuble City Center, Centre ville, BP: 587  
Tél. (00242) 81.18.93 ; 06.664.83.17; 05.522.06.60  
E-mail: [moussoundajeanmarie@Yahoo.fr](mailto:moussoundajeanmarie@Yahoo.fr)  
REPUBLIQUE DU CONGO

## FMEPK

Société A Responsabilité Limitée  
Au Capital de 1.000.000 F CFA  
Siège: 02, Rue Bouzala (Talangai)  
Brazzaville

### INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 13 mars 2013, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-poto la même date, sous Folio 47/04, n°832, il a été constitué une Société dénommée: «FMEPK» dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée;

**Capital:** le capital social de la Société est de: 1.000.000 FCFA

**Siège:** Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, 02, Rue Bouzala (Talangai).

**Objet:** La Société a pour objet en République du Congo:

· Import-export, construction, bâtiment et travaux publics, fourniture de bureaux, vente de boissons en gros, vente des produits médicaux, bar, restauration, hôtellerie.

**Durée:** La durée de la société est de 99 années.

**RCCM :** La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° BZV/13 B 4164 du 13 mars 2013.

**Gérance:** Suivant Procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive en date du 13 mai 2013, Monsieur Yaya Frédéric, de nationalité congolaise est le Gérant de la Société.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Maître Jean Marie

Moussounda



croix-rouge française



## AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre du projet «Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base ainsi que des pratiques d'hygiène pour les populations du Plateau Batéké» mis en œuvre conjointement par la Croix-Rouge Congolaise et la Croix-Rouge française avec le soutien financier de la Délégation de l'Union Européenne au Congo et de l'Agence Française de Développement, un appel à candidatures est lancé pour le recrutement d'un personnel au poste suivant:

- Un(e) (1) Assistant(e) Logistique-Programme

Lieu d'affectation du poste: IGNIÉ – PK45, avec des déplacements fréquents dans les districts d'Ignié et de Ngabé et à Brazzaville

Les termes de référence du poste sont à retirer du 10 au 21 Juin 2013, de 9h30 à 14h30, au Secrétariat Général de la Croix Rouge Congolaise, sise 8, rue Lucien Fourneau, Brazzaville, en face des Ministères de la Santé et de la Fonction Publique.

Pour être complets, les dossiers de candidatures devront être composés de: curriculum vitae, lettre de motivation, copie légalisée des diplômes, attestations de travail délivrées par les précédents employeurs, extrait de casier judiciaire, extrait d'acte de naissance, certificat de nationalité, certificat médical, photocopie éventuelle du permis de conduire A (moto)

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous enveloppe fermée et porter la mention «Recrutements Facilité Eau – Assistant(e) Logistique-Programme».

Les dossiers devront être déposés à l'adresse ci dessus, au plus tard le lundi 1<sup>er</sup> juillet 2013 à 12h00.

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI  
Notaire

sis rez de chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPROGI)  
Case J-490/M (en face de l'E. N. A. M)  
B P: 14745 B/ville-Tél: (242) 06 662 43 35 // 05 516 70 79  
E-mail: [pchimene@yahoo.fr](mailto:pchimene@yahoo.fr)

## PREST-SERVICES

en sigle «P.S»  
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
au capital social de 1 000 000 de Francs CFA  
06, rue des PTT, quartier Kibouendé, M'filou,  
Brazzaville (République du Congo)  
RCCM CG/BZV/12-B-3650

### AVIS DE L'EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes du Procès-verbal des décisions de l'Associé Unique de la société «PREST-SERVICES» en sigle «P.S» SARL U au capital social de 1 000 000 de Francs CFA, divisé en cent parts sociales de dix mille Francs CFA chacune, dont le siège social est fixé à Brazzaville (Congo), 06, rue des PTT, quartier Kibouendé, M'filou et immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/12-B-3650 du treize août deux mille douze, tenu en date à Brazzaville du 31 mai 2013, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville (Congo) le 03 juin 2013 et enregistré à la même date à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 096/12 numéro 1093, l'associé unique a pris la décision suivante:

- L'extension de l'objet social de la société par les activités ci-après: Bâtiments et travaux publics.

Comme conséquence, modification corrélative de l'article 2 des statuts relatif à l'objet social.

Mention modificative des présentes a été portée au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le 04 juin 2013, sous le numéro 13 DA 635.

*Pour avis et mention*

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI

Notaire



6<sup>ème</sup> arrondissement Ngoyo (Pointe-Noire)

# L'école primaire de Nanga bientôt décongestionnée grâce à Chevron

La société d'exploration et d'exploitation pétrolière Chevron Congo a procédé, le 31 mai dernier, à la pose de la première pierre des travaux de construction d'un nouveau bâtiment comptant trois salles de classe, des bureaux et une salle de lecture, à l'école primaire publique de Nanga, dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement Ngoyo, à Pointe-Noire. Un soulagement pour la population car cet établissement n'avait jusqu'ici que trois salles de classe. Elèves et enseignants ne travaillaient pas dans de bonnes conditions, parce qu'étant à l'étroit. La construction d'un nouveau bâtiment va contribuer à l'amélioration de leurs conditions de travail.

L'école primaire de Nanga aura un deuxième bâtiment, mais elle revient de loin. «Nos élèves ne travaillent pas dans de bonnes conditions. L'école primaire de notre quartier a certes tous les niveaux. Mais, il n'y a qu'un seul bâtiment de trois salles de classe. On a été obligé de jumeler les niveaux. Ce qui n'est pas du tout bon pour l'avenir de nos enfants», expliquait, le 31 mai dernier, Pierre Deverone Minimbou, secrétaire général de l'Ape (Association des parents d'élèves) de l'école de Nanga, avant la cérémonie de lancement des travaux du nouveau bâtiment. «Je ne suis pas bien les explications du maître, parce que les niveaux sont mélangés. Au moment où l'enseignant s'occupe de nous, les élèves du CM1 bavardent», se plaint, pour sa part, Mlle Guerla Imongui, élève au CM2. Des plaintes qui résument à elles seules le quotidien des apprenants et enseignants de

cette école primaire qui a un effectif de près de six cents élèves. Une école qui n'a que trois salles de classe. Ici, l'administration scolaire a choisi de jumeler les niveaux, soit deux niveaux par salle. C'est ce qu'on appelle «classes multigrades». Ce qui n'est pas sans conséquences sur la formation des élèves: promiscuité due aux effectifs pléthoriques (en moyenne 80 élèves dans une seule salle); faible rendement de l'enseignant; mauvais résultats des élèves, etc. Cet état de choses influe fort négativement sur le travail de l'enseignant et des élèves. Mais, ayant fait de l'éducation sa priorité, la société Chevron a pensé doter l'école de Nanga d'un bâtiment supplémentaire. «C'est un jour important pour la communauté de Nanga et pour nous en tant que compagnie. C'est là le résultat de nos efforts conjugués, pour offrir à nos enfants les conditions de sécurité et de confort pour re-



Ecole primaire de Nanga.

cevoir un enseignement de qualité», a indiqué Katia Mounthault-Tatu, directrice des relations institutionnelles à Chevron Congo, dans son mot de circonstance. «Je sais compter sur votre volonté et votre engagement de semer, aujourd'hui, les graines qui, demain, continueront à bâtir notre nation. L'éducation est et reste notre priorité. Il est, donc,

important qu'ensemble, nous poursuivions nos efforts, pour donner à nos enfants la même chance. Vous ne me contredirez pas, si j'affirme que le plus bel héritage que nous puissions léguer à nos enfants est bien l'instruction», a-t-elle poursuivi. Les travaux qui seront exécutés par deux entreprises privées de la place, débuteront

dans les prochains jours. Ce sera au grand bonheur des enfants. Or, selon les enseignants, l'un des grands problèmes de l'école reste l'insuffisance du personnel enseignant. D'où le cri de détresse de l'un d'eux, Alain Badila Nkaya, maître du CM1 et du CM2: «Nous aurons bientôt un nouveau bâtiment. Mais, les pouvoirs publics doivent son-

ger à nous envoyer trois autres maîtres, pour que l'effectif soit au complet, afin que nous puissions bien enseigner nos élèves». La demande n'est pas restée vaine. En effet, pour la direction départementale de l'enseigne-

ment primaire et de l'alphabétisation de Pointe-Noire, représentée par Robert Tchicaya, chef de service études et planification, «des enseignants supplémentaires seront envoyés à Nanga l'année scolaire prochaine». Le rendez-vous est ainsi pris pour le mois d'octobre, lors de la prochaine rentrée scolaire.

Paul TCHOMVO

## Chambre nationale des notaires du Congo

# Note Esther Nanette élue présidente des notaires du Congo

L'assemblée générale électorale des notaires du Congo s'est tenue du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin 2013, à l'hôtel Atlantic Palace à Pointe-Noire. La cérémonie d'ouverture était placée sous le patronage d'Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire, qui avait à ses côtés Marcel Moukoko, substitut général représentant le procureur général près la cour d'appel de Pointe-Noire. Au terme de cette assemblée générale, Note Esther Nanette a été élue présidente des notaires du Congo.

La cérémonie a commencé par le mot de bienvenue de Christèle Eliane Bouanga Gniangaise, membre du bureau sortant, chargée de l'organisation, qui a édifié l'assistance sur l'objet des assises des notaires du Congo. «Nous sommes réunis, ici, dans cette salle, c'est pour les travaux relatifs à l'assemblée générale électorale des notaires du Congo. C'est l'occasion, pour nous, chers confrères et chères consœurs, de faire le bilan de trois dernières années du notariat congolais et de procéder au renouvellement des instances dirigeantes». A son tour, Hugues Anicet Balou, vice-président de la Chambre notariale, a invité ses collègues à la persévérance, malgré les difficultés rencontrées sur le terrain et à solliciter le gouvernement, pour l'amélioration des conditions de travail des notaires. «Quand l'occasion se présente comme aujourd'hui où la corporation se retrouve face à la hiérarchie que vous représentez, Monsieur le substitut général, en application des dispositions de la loi organique 017/89 du 29 septembre 1989, portant institution du notariat en ses dispositions combinées

des articles 6, 32, 33 et 34, il ne nous faut pas rater l'occasion, pour souhaiter tout humblement, Monsieur le substitut général, que vous soyez notre courroie de transmission entre nous et la chancellerie, pour la



Note Esther Nanette.

transmission que nous souhaitons fidèle de nos desiderata. Nous souhaitons, à tout acte, que la chancellerie, Monsieur le substitut général prenne davantage en main nos soucis. Les efforts déjà fournis et qui se font encore depuis l'arrivée de l'actuel garde des sceaux à la chancellerie, ne sont pas de nous méconnus. Le vaste



Honoré Paka (au centre) ouvrant les travaux de l'assemblée générale électorale des notaires du Congo.

chantier des réformes des textes régissant les professions libérales judiciaires et juridiques sont à saluer. Les travaux en vue de la refonte du code de la famille, du code de procédure civile et pénale sont en route. Veuillez, Monsieur le préfet de Pointe-Noire, en votre qualité de représentant du gouvernement, de rappeler à la chancellerie que la Chambre des notaires n'a pas encore sa personnalité morale et attend toujours ce décret lui donnant sa pleine capacité juridique. Ce manque de personnalité morale fragilise le bureau que nous sommes, qui ne peut pas, à titre d'illustration, ester en justice et se défendre valablement. Il est, aujourd'hui, obligé de trouver tout un artifice juridique pour exister et s'organiser. Bien plus, les questions de formation nous tiennent à cœur. Le défaut de formation adéquate, donc de déontologie, dans une

profession qui se veut noble, mais aussi périlleuse peut mettre en péril la chose publique. Je me rappelle qu'à l'occasion des assises semblables, Monsieur le directeur de cabinet du garde sceau, ministre de la justice, disait à nos confrères, les huissiers de justice son désarroi tout entier sur nos agissements. Nous sommes aussi désireux d'étendre notre savoir, par plus de formation comme celle se faisant déjà dans le cadre de l'Ohada. Il n'est pas non plus anodin de noter qu'il y a aussi des questions d'organisation géographique dans notre corporation. Le notaire n'existe qu'à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie, alors que nos compatriotes ont besoin de nous dans les 342.000 km<sup>2</sup> de notre pays. A cela, s'ajoutent les questions de tarif qui manquent et contribuent à peindre le notaire comme un personnage coûtant trop cher et donc

prohibitif». Dans son adresse, le substitut du procureur a rappelé les notaires à la discipline et à l'observation stricte des règles déontologiques de leur profession: «Le notariat assure par délégation de l'état le service public de la preuve. Cette délégation de service publique de la preuve apporte aux consommateurs de droit la sécurité juridique attachée à l'authenticité et les garanties d'une vraie liberté contractuelle. C'est le rôle imminent du notariat dans le système de la preuve écrite en matière des conventions, successions, libéralités. Ce noble rôle impose aux notaires d'accomplir individuellement leurs missions avec éthique et discipline, dans le respect strict de la déontologie. Les contraintes du statut vous imposent la discipline. La discipline étant la force principale de l'institution. Entrée en notariat doit être vécu comme un engagement. Trigalou, ancien notaire a écrit un ouvrage intitulé: (L'honneur d'un notaire, spoliation et raison d'état). Les faits énoncés dans ce livre sont strictement vrais. Mais chez nous, la réalité est parfois pire. La profession est souvent gangrenée par des notaires qui profitent de leur fonction pour s'approprier les biens de leurs clients. Rôle achat dans les successions, achat envisagé d'héritage, pratique indigne et abusif, faux en écriture et en abus de confiance. Le notariat particulièrement à Pointe-Noire, a été émaillé ces derniers temps par des scandales qui en réalité n'honorent pas toujours la fonction des notaires. D'or et avant, nous tenons à discipliner la profession des notaires», a-t-il conclu. Ouvrant les travaux, Alexandre Honoré Paka s'est dit satisfait du choix de la ville de Pointe-Noire, pour abriter ses travaux

et a souhaité qu'au terme des assises. «L'institution notariale doit contribuer tant soit peu aux règlements des litiges récurrents qui défraient la chronique dans les domaines aussi divers que variés. Une bonne justice contribue à créer à la fois la sérénité pour chacun, la confiance dans les institutions du pays et entre agents économiques. Une bonne justice rend l'environnement propice aux affaires, la sécurité des investissements, et la croyance en l'avenir. D'où l'établissement d'une nouvelle carte judiciaire du pays rapprochant le plus possible la justice des citoyens». Puis, il a ouvert les travaux qui, pendant deux jours, se sont déroulés à huis clos. A l'issue de l'assemblée générale électorale, les nouvelles instances ont été mises en place.

Equateur Denis NGUIMBI

### Nouveau Bureau de la Chambre des Notaires du Congo

- Présidente: Nanette Esther Note;
- Vice-président: François Den Loubota;
- Secrétaire général: Michel Kaboul Mahouta;
- Secrétaire à la communication: Gaspard Bavoueza Guinot;
- Trésorier général: Patricia Manssa;
- Trésorière générale adjointe: Christel Eliane Bouanga Gniangaise.
- Syndic chargé du contrôle des affaires: Jean-Marie Moussounda.
- Président de la Chambre de Pointe-Noire: Yvon Gomez Gnali;
- Président de la Chambre de Brazzaville: Jacques Opéré.



Archidiocèse de Brazzaville

# Les enfants veulent devenir des missionnaires

En la solennité de la Sainte Trinité, la section enfance de la C.d.p.e.j (Commission diocésaine pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse) a organisé une journée récréative de tous les enfants de l'archidiocèse de Brazzaville, à la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo, sous les auspices de l'aumônier diocésain, l'abbé Gladys Batekouahou, entouré des membres de la C.d.p.e.j, des aumôniers et des religieuses de cette couche juvénile.

Venus de toutes les paroisses et des quatre coins de Brazzaville, près de 2000 enfants avaient pris d'assaut, tôt le matin, la paroisse Saint Pierre Claver. Tous étaient vêtus de leur tenue paroissiale et des groupes d'apostolat. Encadrés par les responsables des C.p.p.e.j (Commissions paroissiales pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse) et des responsables diocésains des mouvements d'apostolat entre autres: Yamboté, Elisa, Majorette, Boscovites, A.d.s, Jeunesse mariale, Saint Esprit jeune, Samuel, Scout et Guide du Congo, Epiphanie et Paraclet. Après l'accueil et installation, les enfants ont suivi avec attention une conférence axée sur le thème: «L'enfance et l'année de la foi», selon les orientations de l'archevêque de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou avec comme orateur: l'abbé Christian Babindamana, aumônier sortant des Yamboté et des Kisisito. Dans son message, l'orateur a exhorté les enfants à la foi. D'abord la définition du mot le rapport entre Dieu et nous, nous et Dieu (Père, fils et Saint-Esprit). Pour mieux orienter les enfants, l'orateur a cité quelques modèles de foi dans l'Ancien Testament: Abraham et Moïse. Dans

le Nouveau testament: Marie, l'apôtre Pierre. Il a, aussi, pris l'exemple du Pape François, du cardinal Emile Biayenda et d'autres. Il existe a confié l'orateur, les moyens qui nous aident à mieux vivre la foi: la Parole de Dieu, l'eucharistie (messe) qui est au centre de notre foi. Car Jésus se donne à nous, et nous à notre tour, nous devrions aussi nous donner aux autres. Il s'agit de la foi-charité, car une foi sans œuvre est une foi morte. Après cette exhortation, les enfants ont, organisé avec générosité une collecte des fonds, de 200 francs Cfa par enfant, un montant qui sera alloué aux O.p.m (Œuvres pontificales missionnaires). Un geste qui montre que, même le pauvre peut donner et partager le peu qu'il a, aux autres. Après le repas, s'en est suivi les activités culturelles: chants, danses, poèmes, récitals, théâtre et des questions pour un champion. Tour à tour, les enfants ont dévoilé leurs multiples talents. A la fin de chaque spectacle, les enfants recevaient des prix des mains des responsables (images, chapelet, cahier, stylo, baquet, bonbon, biscuits...). Avant de terminer le spectacle, chaque paroisse a été remerciée par un prix de groupe.



Les enfants rassemblés à la paroisse Saint Pierre.

Le clou de cette journée a été la messe, célébrée en l'église Saint Pierre Claver par l'aumônier diocésain de l'enfance, avec une belle animation des chants par la chorale des Yamboté de la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde du Plateau des 15 ans. Dans son homélie, l'aumônier a lié l'activité de l'Enfance missionnaire et la célébration de la Sainte Trinité: «Dieu est un, en trois personnes. Dieu est une famille: il y a le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Dans cette famille règnent l'amour, l'entente, la vérité, la joie et la paix; nous, nous sommes venus vivre cet esprit d'unité. Soyons à notre tour unis dans les paroisses et dans nos mouvements d'apostolat: les Yamboté avec les Elisa, les Samuel avec les Scouts et guides, les Majorettes avec la Jeunesse mariale, les Boscovites avec les A.d.s, ainsi de suite. Ceci pour relever une prière commune. Semons l'amour, l'unité et non la

division pour qu'ensemble nous soyons un», a-t-il conclu. Au cours de la messe, les enfants ont prié pour l'Eglise et ses pasteurs, pour la paix dans les pays en guerre, pour les enfants malades, les orphelins et les enfants non scolarisés. A la fin, ils ont pris l'engagement d'être des petits missionnaires envers leurs semblables.

René LOUPIA MALONGA  
Secrétaire général de la Cdpj

Pout tout achat du livre de Sr Françoise-Marie Balekoro:

Loudima  
Monastère Sainte Marie  
Tél.: 05 559 78 17 / 05 724 46 49

Pointe-Noire  
- Monastère Sainte Marie de Loango  
Tél.: 05 762 70 21 05 571 77 67  
- Evêché (tous les jeudis)  
- Librairie Paillet  
Tél.: 05 533 60 42

Brazzaville  
Sr Eliane BOUKAKA (Cio/cathedrale)  
Tél.: 05 551 08 28 06 656 74 11

## COMMUNIQUE



Les familles BANGUID, ONDZIEL, OBILI, NGOYA ONGAGNA, NDINGA, M. et Mme GAPO remercient parents, amis, connaissances, la communauté Congolaise des Etats Unis, les agents de la BGF BANK qui les ont assistés lors de la disparition tragique de leur fils, neveu, frère et beau frère, Armel Soleil BANGUID, décédé le 7 mars 2013 aux USA. Le Seigneur a donné le Seigneur à repris.

Que son nom soit glorifié !

Diocèse de Ouesso

# Combattre le phénomène Kata kata

Frères et sœurs et vous tous, vous toutes, habitants de Ouesso qui aimez Dieu! En ce jour béni de la Pentecôte où L'Eglise universelle accueille le don de l'Esprit de Dieu au monde, nous voulons examiner, en croyants, la situation actuelle de notre ville de Ouesso.

Alors que nos mamans sont violentées, violées, assassinées, nous redisons avec force les commandements de Dieu desquels sont nés les droits de l'Homme:

- Tu ne tueras pas (Oboma moto te; sala ye mabe na moke te);
- Tu ne voleras pas (Oyiba te);
- Tu ne violeras pas (Obebisa mwasi te; le vol, le viol, les mutilations sont des «pillages» de notre identité d'homme et de femme, de notre être qui nous vient de Dieu.

«Trop c'est trop», disent nos mamans. Mais pourquoi donc ce sont nos mamans qui sont victimes, elles qui nous donnent la vie? Vraiment, plus jamais cela! Tous et toutes, dans ce fondement religieux traditionnel qui nous structure, nous nous reconnaissons «de Dieu»; dans nos corps et dans nos cœurs circulent un même sang, une même vie!



## Face à ce fléau appelé des «katakata»:

- Que notre communauté urbaine de Ouesso se ressaisisse en pratiquant la vigilance et la solidarité: «mamans, partez aux champs et travaillez vos plantations ensemble, en petits groupes!»;

- Que les sages nous aident à retrouver les fondements de notre société;

- Que notre société civile puisse prendre ses responsabilités;

- Que nos responsables politiques, administratifs, militaires (Gendarmerie, Police, Armée, D.r.s.t) se rassemblent pour le seul combat qui vaille la peine, le combat pour la vie...

(- Que notre Eglise soit disponible pour travailler avec toutes les forces vives de notre ville et de notre département pour trouver des chemins de compréhension et les solutions qui s'imposent) afin que nous montrions à notre pays le visage d'une ville qui a su accueillir, de générations en générations, des hommes et des femmes venus de partout et qu'ensemble, en département de la Sangha, nous puissions relever le défi de notre développement.

## Rien ne se fera sans la prière!

Communauté de la cathédrale et annexes de quartier, unies à toutes nos paroisses de la Sangha, c'est ce que nous voulons demander à Dieu par un triduum de messes, ces lundi 20, mardi 21 et mercredi 22 mai, à 6h15, à la cathédrale, notre église mère, et de prière mariale, chaque soir, à la grotte, à 17h, toujours à la cathédrale.

Notre triduum se clôturera, jeudi 23 à 17h, lors de notre messe de «bomoko». Que maman Marie, femme de la foi et femme de la vie, nous obtienne, de son fils Jésus, ce climat de paix et de fraternité auquel nous aspirons ardemment!

Mgr Yves Marie MONOT

Evêque de Ouesso, avec les prêtres et diacre du diocèse

## Ndlr:

Sur autorisation du président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), nous avons cru devoir utile de proposer à nos lecteurs et au peuple chrétien du Congo ou non, ce communiqué de l'évêque de Ouesso, Mgr Yves Marie Monot, visant à dénoncer, combattre et éradiquer le phénomène Kata kata, qui cause tant de tort aux populations de Ouesso. Nous osons espérer que toutes les âmes sensibles se joindront et feront corps pour mener ensemble ce plaidoyer afin de restaurer la vie dans sa dignité à Ouesso, capitale du département de la Sangha.

## IN MEMORIAM

Fulbert BAKATOULA (Père) 9 juin 1985-9 juin 2013, voici vingt-huit ans que le Seigneur a rappelé à Lui, notre bien-aimé, Fulbert BAKATOULA (Père), ancien gendarme et ancien militaire de l'A.p.n, retraité. En ce vingt-huitième anniversaire de son retour vers le Père, ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits enfants, prient tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse pour le repos de son âme. Une messe sera dite à la paroisse Saint-Esprit de Mougali, Brazzaville, à 6h30 min, le 9 juin 2013.



MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT  
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville Brazzaville  
Tél: (00242) 05.775.69.43/06 668 58 14, B.P: 15.244  
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr/République du Congo

## ANNONCE LEGALE «LEADER OFFICE» S.A.L.P

Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle  
Au Capital de UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA  
Siège Social: 251, RUE Mbama, case De Gaulle, Bacongo, Brazzaville  
RCCM: CG/BZV/13 B 4278/REPUBLIQUE DU CONGO.

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 29 mars 2013, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 12 avril 2013, sous Folio 66/6, numéro 1107, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques sui vantes:

Dénomination: LEADER OFFICE;  
Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle (SARLP);

Associés: 1- Monsieur MOUNKASSA NDEMBI Géraud-Hermann;  
2- Monsieur KISSOUESOUE Haris Keith Klyff;

3- Monsieur MOUNKASSA Jean Paul.  
Capital Social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés;

Siège social: Brazzaville, 251, rue Mbama, case De Gaulle, Bacongo;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:

\* Les prestations de services (location du personnel, recrutement, gestion de paie, contrat de travail et de prestataires de services, accord d'établissement, déclarations sociales et fiscales, assistance juridique et comptable);  
\* L'équipement de bureaux en matériels infor-

matiques et consommables;

\* La livraison et l'installation des équipements industriels.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 29 mars 2013 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 12 avril 2013, sous folio 66/07, numéro 1108, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par les associés;

Gérant statutaire: Monsieur MOUNKASSA NDEMBI Géraud-Hermann;

Dépôt légal: a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 29 avril 2013, sous le numéro 13 DA 505;

Immatriculation au RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 29 avril 2013, sous le numéro CG/BZV/13 B 4278.

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT  
Notaire.



Paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouléké (archidiocèse de Brazzaville)

# Accueilli avec faste, Mgr Abagna a conféré le sacrement de confirmation

Les chrétiens de la paroisse Saint Jean Marie Vianney étaient dans la joie, en la solennité du Corps et Sang du Christ, dimanche 2 juin 2013. Joie caractérisée par trois temps forts: la confirmation de 55 catéchumènes, par Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, la fête patronale paroissiale, célébrée le 31 mai de chaque année, jour de la canonisation de Saint Jean Marie Vianney, et l'action de grâce pour le premier pèlerinage paroissial à Ars (France), du 8 au 20 mai 2013. A l'occasion, Mgr Abagna a présidé une célébration eucharistique, avec, à ses côtés, plusieurs prêtres, entre autres: Renaud Silvére Kinzonzi, Joseph Nkounkou Bika, Guy Noël Okamba, respectivement, curé et vicaire de la paroisse et directeur d'études au grand séminaire de philosophie Georges Firmin Singha, de Kinsoundi.

**A**u début de la messe, l'abbé Renaud Silvére Kinzonzi a, dans son mot de bienvenue, mentionné la joie d'accueillir Mgr Victor Abagna Mossa. «*Quel bonheur de vous avoir ce jour, pour la célébration de la confirmation dans notre communauté paroissiale! En acceptant notre invitation, vous venez encourager notre église. Votre présence est un point d'or. Nous vous remercions de nous enseigner les valeurs d'une Eglise, une, sainte, catholique et apostolique*», a-t-il fait savoir.

S'appuyant sur l'événement du jour, la solennité du Corps et du Sang du Christ, Mgr Abagna s'est réjoui, dans son homélie, de célébrer la messe de confirmation. Il a réitéré les paroles de Saint Paul aux Corinthiens: «*Chaque fois que vous mangez de ce pain et buvez cette coupe, vous proclamerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne*». Le pain, a précisé l'évêque d'Owando, est la nourriture spirituelle que Jésus, dans sa miséricorde, donne à celui qui croit en lui. Se référant à Saint Jean Marie Vianney, par son mot de bienvenue, Mgr Abagna a demandé aux chrétiens de Mouléké d'être des hommes de prière pour tous les prêtres, afin qu'ils vivent leur mission de prêtre. Aux confirmés, il les a exhortés à se laisser conduire par

l'Esprit Saint qui a réalisé ce que Jésus a promis aux apôtres, le jour de la Pentecôte. «*Par le baptême, vous êtes devenus un avec Jésus. Avec la confirmation, vous deviendrez des chrétiens parfaits, unis à Jésus, tout en étant*



Mgr Victor Abagna conférant une catéchumène.

té, tels «*la corruption, le tribalisme et la soif du pouvoir*», tout en les exhortant à se laisser conduire par l'Esprit-Saint. Ainsi, après avoir répondu aux

leur avoir conféré le sacrement de confirmation. Dans la même optique, Gilbert Nkouka, secrétaire général du conseil pastoral paroissial, a, lui aussi, remercié Mgr l'évêque, pour avoir accepté d'effectuer le déplacement de Brazzaville, singulièrement à la paroisse Saint Jean Marie Vianney, à l'occasion de ce sacrement. «*Cette célébration eucharistique se présente comme le clou de notre action pastorale et une occasion d'introspection individuelle de chaque chrétien face aux défis qui sont les nôtres, aujourd'hui*», a-t-il dit.

En dernier lieu, Mgr Abagna a, également, remercié les chrétiens de Mouléké, pour l'accueil et la joie fraternelle: «*Je prie pour que vous gardiez cette joie et cette fraternité dans votre quartier et priez pour les prêtres, pour que Saint Jean Marie Vianney intercède pour eux et que l'Eglise vive dans l'union*! A cette messe, on pouvait noter la présence de la députée Edith Ebourefé et d'autres personnalités. C'est la chorale Saint Jean Marie Vianney, nouvellement créée, et le Chœur ami des grégoriens qui ont assuré l'animation de la messe.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Mgr et l'abbé Sylvére posant avec les confirmés.

témoin de sa miséricorde. C'est aussi, la force et la liberté qui devront vous caractériser. La peur doit vous quitter afin que vous annonciez Jésus Christ dans vos milieux de vie et vous vous engagiez pour la vérité et la justice», a-t-il déclaré. Mettant l'accent sur la 41<sup>ème</sup> session plénière annuelle des évêques du Congo sur «*Jes antivaleurs*», l'évêque d'Owando a invité la chrétienté de Mouléké à lutter contre les différents maux qui minent la société,

questions qu'il leur a posées, les 55 catéchumènes ont reçu des mains de l'évêque, le sacrement de confirmation. Pendant l'action de grâce, les mouvements d'apostolat ont offert divers dons à l'évêque d'Owando, tandis que la paroisse lui a remis une image à l'effigie de la paroisse et une chasuble, signe de reconnaissance et d'accueil. Au nom du groupe, une catéchumène a remercié Mgr Abagna Mossa, pour sa disponibilité, et pour

le soleil est au zénith. Je prends mon mal en patience et en orante quelque peu avertie, je participe à la célébration. A la fin, à peine enlevés ses vêtements liturgiques, je prends d'assaut le père Bienvenu Manamika qui, en me voyant, esquisse un sourire discret. Là, j'ai compris qu'il a compris. Il me dit, alors, sous un air amusé: «*Je suis cuis, prie pour moi*»... il s'en est suivi une

Sr Marlyne NGAZALI (Radio Magnificat)

Après la nomination de l'évêque de Dolisie

## Si je pouvais dévoiler ma curiosité de journaliste!

La nouvelle vient de parvenir à l'antenne de Radio Magnificat: «*Ça y est, ce n'est plus une rumeur, le nouveau diocèse de Dolisie est, désormais, une réalité*», crie le patron, le père Maurice Milandou, directeur de la radio.



Sr Marlyne Ngazali.

**E**n effet, le vendredi 24 mai 2013, à 12h (heure de Rome) et 11h (heure locale), la nouvelle de l'érection du diocèse de Dolisie a été rendue publique par Radio Vatican, et simultanément, à Kinkala, par Mgr Louis Portella Mbuyu, et à Nkayi, par Mgr Daniel Mizonzo. Sous l'effet de l'émoi que provoque cette grande et bonne nouvelle, tel un éclair, une idée traverse ma tête. J'ajuste, donc, mon foulard de religieuse pour que l'émotion ne le laisse pas en état d'étonnement, mon enregistreur sous la main, comme un «*paparazzi*» je cours à la recherche du nouvel évêque de ce nouveau diocèse pour recueillir les premiers sentiments qui l'animent en ces frais instants de sa nomination. Logiquement, il devait être à Kinkala, son diocèse, ou à Dolisie, peut-être? Surprise! Ni dans un lieu ni dans l'autre. Curieux,

vachement curieux! Oui, ma curiosité de journaliste ne se laissera pas vaincre par ces brouillards. Cependant, ceux-ci se dissipent très vite, car au bout de ma recherche, j'apprends que l'homme, la tête bien placée sur les deux épaules, concède, tranquillement, une messe à la basilique Sainte-Anne. Vous pouvez deviner quelle catégorie de messe, car à quelques exceptions près, dans l'archidiocèse de Brazzaville, les messes qui accompagnent les défunts vers leur dernière demeure se célèbrent, souvent, quand

seconde de silence et, finalement, un éclat de rire. Alors, le père ajoute: «*Je ne vais sûrement pas t'échapper... que puis-je pour toi?*», c'est alors que surgit la valse du dialogue que j'ai livré à votre délectation, dans l'interview parue dans la précédente édition.

Livre

## «La Visitation Sainte Marie au Congo-Brazzaville: 1964-2010»

Sr Françoise-Marie Balekoro, du Congo-Brazzaville, première visitandine africaine, a publié aux éditions Karthala, à Paris (France), un livre intitulé: «*La Visitation Sainte Marie au Congo-Brazzaville: 1964-2010*». Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, au verbe

profond et pertinent en a écrit l'avant-propos. Quel est l'objet de cette parution?

Sr Françoise-Marie Balekoro la résume: «*Une petite histoire dans la Grande Histoire*.» Il s'agit de la petite histoire de l'implantation et de la croissance des monastères de Loango, puis de Loudima-Poste, dans la grande histoire qui est, d'une part, celle de l'ordre fondé par Saint François de Sales et Sainte Jeanne de Chantal; et, d'autre part, l'évangélisation des côtes congolaises.

Cet écrit de 291 pages a, donc



La couverture du livre.

10<sup>ème</sup> Dimanche Ordinaire C

# Jésus-Christ, vainqueur de la mort!

Textes: 1 R 17,17-24; Gal 1,11-19; Lc 7,11-17

J'ai dit: «*Mort*». Oui, la mort, elle provoque l'angoisse, et de tout temps, elle n'a cessé de susciter des questions en l'homme. La Sainte Ecriture, elle, en pose deux: Pourquoi mourrons-nous? La mort est-elle définitive? La bible répondait déjà que la mort n'était pas une sanction envoyée par Dieu pour punir l'humanité (Cf Gn 18,20-32). Mais, même si Dieu ne punit pas par la mort et qu'il ne prend pas plaisir à la perte des vivants (Cf Sg 1,3), la mort demeure un scandale. Elle est inacceptable quand nous la voyons frapper des innocents, des jeunes, à peine à fleur de l'âge, des justes. Comment admettre que tout finisse ainsi, que bien et mal aboutissent au même néant?

Tel est le cas de cet évangile dont Saint Luc est le seul narrateur, des quatre: cette résurrection.

Frappant et émouvant: «*Jésus se rendait dans une ville appelée Naïm..., au moment où l'on transportait un mort pour l'enterrer: c'était un fils unique, et sa mère était veuve. Une foule considérable accompagnait cette femme*» (Lc 7,11-12).

Elle perd deux êtres: son mari... son fils... qui avaient donc eu une mort prématurée. Allez-y comprendre! Allez-y accepter! Cette foule considérable compatit à la situation de leur concitoyenne. Elle exprime sa pitié. Elle fait le déplacement pour accompagner cette pauvre femme.

**Frères et sœurs,** Sachons accompagner ces familles éprouvées avec compassion et non avec désordre, exhibitionnisme... lors des veillées et des cortèges funèbres.

Et le Seigneur, envoyé par son Père pour le salut du monde, pour venir porter poids et blessures de l'humanité, ne peut demeurer insensible: «*Il fut saisi de pitié pour elle... Et lui dit: «Ne pleure pas!*»

Le Seigneur compatissant, devant une grande souffrance, s'émeut: «*J'ai pitié de cette foule...*»

Oui, Jésus, est souvent bouleversé non seulement lors de la perte d'un être très cher Lazare (Jn 11,33), mais aussi, aux portes de Naïm.

Jésus ne se contente pas de dire seulement une parole de consolation, ou comme nous le faisons assez souvent de dire seulement: «*Mes condoléances!*», à cette femme éprouvée. Jésus met en œuvre ce pouvoir reçu de son Père, le Dieu des vivants et non des morts, il rappelle le fils mort à la vie et le rend à sa mère à chaudes larmes, inconsolable.

Jésus confiera entre autre pouvoir, aux apôtres, à ses ministres celui de guérir les malades, de ressusciter les morts. Eglise, es-tu consciente, exerces-tu ce pouvoir?

**Mon frère, ma sœur dans le Christ,**

Ecoute les paroles que dit le Christ à cette mère: «*Ne pleure pas!*» Devant tous les morts, il a toujours les mêmes sentiments. Et le Seigneur a toujours la même intention: les ressusciter tous... Le Christ veut supprimer toutes les larmes (Apoc 21,4). Le Christ est la Voie, la Vérité, la Vie. Il est comme son Père, le Dieu des vivants et non des morts.

**Ma sœur, mon frère,**

Tu le sais, tu avances vers ta propre mort. Crois en la promesse de Jésus-Christ! La mort ne sera pas le dernier acte, mais l'avant dernier.

N'accusons pas Dieu, comme nous l'entendons si souvent: «*S'il y avait un bon Dieu, il n'y aurait pas tous ces malheurs!*», il nous faut peut-être commencer par ne pas arrêter l'histoire humaine à l'avant dernier acte. Le projet final de Dieu, c'est la «*Vie éternelle*». Mais il faut y croire.

Jésus ramène à la vie un enfant, mais cet enfant re-mourra, hélas! Jésus-Christ, par sa propre Résurrection, révélera un tout autre type de vie ressuscitée: une vie plus jamais soumise à la mort, un mode de vie tout à fait nouveau qui dépasse tous les cadres humains. Redis ta foi, frère et sœur: «*Je crois en la résurrection de la chair, et en la vie du monde à venir*». Rendons d'abord souvent grâce de la vie qu'il nous donne!

Oui, nous le croyons, Jésus-Christ est vainqueur de la mort, en lui, nous avons la vie en plénitude.

Abbé Antoine MADINGOU  
Archiviste Cec/Cio

un double intérêt majeur. D'abord, l'intérêt historique contenu dans de beaux morceaux choisis sur Loango et sur Loudima. Ensuite, la valeur documentaire est évidente. En effet, cette chronique mêle le solennel et l'ordinaire, le grave et le badin dans un pittoresque saisissant, pour faire de sa lecture un délice. Mieux qu'un savant traité sur les moniales, le livre de Sr Françoise-Marie Balekoro est une opération portes ouvertes sur la vie des cloîtrées congolaises. Femmes de prière, de travail et d'études. Ces disciplines, à la suite du Christ dans l'humilité mariale, sont aussi d'incomparables âmes simples et joyeuses, ser-

vantes de l'Eglise et de la société. Dans ce livre, des photographies évocatrices illustrent le texte allégre et ressuscitent Mgr Jean-Baptiste Fauret, les pères Jacques Commandeur, J. Gottar, J. Morin, Guy Pannier,... d'illustres missionnaires dont les noms et les renoms sont, pour longtemps, liés à l'ancien diocèse de Pointe-Noire. «*La Visitation Sainte Marie au Congo-Brazzaville: 1964-2010*»: est un témoignage de bonne facture sur la vie contemplative au Congo à lire et à offrir à ceux qu'on aime. Le livre est vendu à 25.000 francs Cfa.

Basile MAMBOUANA





**Le CICR met en vente**

**1 Toyota Land Cruiser PRADO-ANNEE 2003**

**1 Coque de bateau FLETCHER-ANNEE 2010**

**Les offres détaillées et les conditions de vente sont retirables jusqu'au 14 juin 2013, à 17h, auprès du poste de sécurité de la mission du CICR, 132 Av. Maréchal Lyautey, face au CHU Poto-Poto, Brazzaville.**

Maître François Den LOUBOTA, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à la résidence de Pointe-Noire,  
Immeuble Tour Mayombe, boîte postale 4315, République du Congo.

**POLY'GRAV S.A.R.L.  
POLY'GRAV**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE au Capital de 1.000.000 F. CFA  
Siège Social: Quartier MPITA - B.P: 846  
Pointe-Noire

**CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE DE DROIT CONGOLAIS**

Par décision en date du 26/07/2012, la Société POLY'GRAV S.A.R.L. a décidé de l'ouverture d'une structure au Congo dénommée POLY'GRAV; sise Quartier MPITA, B.P: 846, Pointe-Noire, ayant pour objet social:

- 1°/- Commerce général: import - export - ventes -locations;
  - 2°/- Prestations de services: gravures - sculptures - marquages sur tout support - peintures;
  - 3°/- Transformation de matières, naturelles ou non, en produits finis;
  - 4°/- Fabrication d'enseignes, de signalisations et toutes communications intérieures et extérieures, sur tout support.
  - 5°/- Etudes techniques, plans techniques, vente de produits bruts ou finis;
- Nommé Monsieur MOREL Jean, en qualité de gérant de la société, né le 12/07/1956, à ALBI, passeport: N°11AD45333 établie le 26/01/2011, à ALBI, demeurant à Pointe-Noire.

Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 03/06/2013, sous le n°CG/PNR/13 B 918.

Le Centre culturel russe de Brazzaville et le groupe des Universités d'Etat russes - membres de l'association RACUS vous invitent au

**salon éducatif**

**«ETUDIER EN RUSSIE-2013»  
les 28-29 juin  
à 12 heures**



**Adresse:**  
Centre culturel russe de Brazzaville,  
Avenue Amilcar Cabral  
(à côté de Casino, ex-Score)  
Centre-ville, Brazzaville, B.P.: 2021  
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95  
E-mail: racuscongo@yahoo.fr

**LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!**

- ✓ plus de 15 des meilleures universités d'Etat
- ✓ Frais d'études et d'hébergement: de 2500 à 3400 dollars américains par an
- ✓ 10 grandes villes de la partie européenne de Russie
- ✓ plus de 300 filières à choisir



Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Sciences économiques; Management; Marketing; Commerce; Finance et crédit; Banque; Comptabilité et audit; Gestion du personnel; Fiscalité et parafiscalité; Pétrole et gaz; Télécommunications; Agriculture; Mécanique; Radiophysique et électronique; Electrotechnique; Architecture; Génie civil; Informatique; Technologie de l'information; Jurisprudence; Relations publiques; Journalisme; Sciences politiques; Services socioculturels et tourisme; Ecologie; Mathématiques; Physique; Chimie; Biologie etc.

**WWW.EDURUSSIA.RU**

**TOTAL E&P CONGO**

**Annonce Total E&P Congo**

Dans le cadre de sa politique de Développement Durable, Total E&P Congo, en relation avec le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire chargé de l'Alphabétisation, soutient un projet qui vise à mettre en place des classes renforcées, à partir de la seconde, au lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalité congolaise seront sélectionnés par concours (niveau troisième), pour constituer deux classes. Le concours sera organisé à Pointe-Noire en juillet 2013 à partir d'une présélection sur dossier.

Les élèves de 3<sup>ème</sup> intéressés doivent constituer un dossier de candidature contenant:

- Note du BEPC blanc organisé par la Direction Départementale;
- Moyenne générale de l'année;
- Bulletins scolaires des classes de 3<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>;
- Copie de l'acte de naissance;
- Photos d'identité (2).
- Certificat de nationalité

Les élèves doivent avoir entre 13 et 16 ans au moment de la remise des dossiers.

Le projet s'engage à prendre en charge certains frais : livres scolaires (au programme français), calculatrices scientifiques, frais d'inscriptions aux examens. Le reste des frais occasionnés par la scolarité des élèves sera à la charge des parents d'élèves.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à Direction départementale de l'enseignement primaire et secondaire du département concerné ou au secrétariat du lycée VICTOR AUGAGNEUR de Pointe-Noire.

Le dépôt des dossiers se fera du 2 mai au 10 juin, dernier délai.





Banque mondiale

Appuyer le Congo dans la mise en œuvre de la stratégie de développer le secteur de la pêche

Benard Tchimbambela, ministre de la pêche et de l'aquaculture a eu une entrevue, jeudi 23 mai 2013, en son cabinet de travail, avec Amadou Oumar Ba, spécialiste agricole, agriculture et développement rural, représentant la Banque mondiale. Au cours de leur entretien, Bernard Tchimbambela a sollicité l'implication de cette institution onusienne, pour développer les aliments de poissons, au centre de la Tsiémé et au centre intégré de la pêche et de l'aquaculture de Manguégué, dans le district d'Ignié.

À la fin de l'audience, le ministre de la pêche et de l'aquaculture a expliqué les deux problèmes auxquels est confrontée la pêche au Congo. «Aujourd'hui dans la mise en œuvre de la politique de la pêche et de l'aquaculture, nous sommes confrontés à deux problèmes majeurs qui deviennent des contraintes: premièrement, le problème d'amandes qui n'est pas réglé et celui du capital humain. Nous avons demandé comme nous l'avons fait avec le Fida, la Fao et, aujourd'hui, avec la Banque Mondiale de nous aider à asseoir les deux projets phares, à savoir: les fientes dans les villages de production, d'aliments de poisson, au centre de la Tsiémé et au centre intégré de la pêche et de l'aquaculture

de Manguégué, pour impulser, à la fois, l'aquaculture et la pêche moderne au Congo», a-t-il dit, en nous assurant de la coopération établie avec la Banque Mondiale. «Je crois que nous nous sommes bien entendus avec le représentant de la Banque mondiale. Avec le concours du Ministère de l'agriculture, nous formerons une sorte de grappe, afin de produire, justement, les intrants nécessaires, à savoir: les sojas et les maïs, qui permettront de fabriquer l'aliment de poissons, et, une fois que nous avons l'aliment, nous pouvons faire, aussi, l'élevage de poisson, l'élevage de bétails, de monogastrique, ainsi que celui des ruminants», a-t-il déclaré. Amadou Oumar Ba a, de son côté, réaffirmé la coopération



Bernard et Amadou pendant l'audience.

qui sera établie avec le Ministère de la pêche en ces termes: «Nous nous sommes convenus de réfléchir, ensemble, sur les meilleurs moyens de mettre en œuvre la stratégie de développer le Mou du secteur de la pêche, qui est celui de développer, d'abord, des alevins et les aliments de bétails. Nous allons l'examiner, avec toute la grandeur possible, en liaison également avec les services du

Ministère de la pêche. Nous avons donné notre accord à cette vision et nous sommes disponibles à discuter avec eux et avec les autres partenaires qui financent, pour que nos actions aient une meilleure cohérence dans le développement», a-t-il expliqué

Aybieneve N'KOUKA-KOUDISSA

Troisième anniversaire de la mort de Floribert Chebeya Bahizire

La situation des droits de l'homme en Afrique devient très préoccupante

L'A.d.h.u.c (Association des droits de l'homme et de l'univers carcéral), en collaboration avec d'autres associations de la partie civile congolaise, a organisé, samedi 1er juin 2013, au siège de ladite association, à Brazzaville, une causerie-débat en mémoire de Floribert Chebeya, défenseur des droits de l'homme, président de l'association «La voix des sans voix», en République Démocratique du Congo. Loamba Moké, président de l'A.d.h.u.c, a, à cette occasion, déploré les pressions constantes qui entravent l'action des O.n.gs de droits de l'homme.



Les participants à la causerie-débat.

La conférence en mémoire du fondateur et président de l'association «La voix des sans voix» s'est articulée autour deux thèmes: «La protection des défenseurs des droits de l'homme en République du Congo; défis majeurs en Afrique» et «Le parcours du militant Floribert Chebeya dans le domaine des droits de l'homme», animés par Loamba Moké, président de l'A.d.h.u.c et Rock Euloge N'zobo, président exécutif de l'O.c.d.h (Observatoire congolais des Droits de l'Homme).

Féconde rencontre, cette conférence a permis aux participants d'échanger sur les questions des droits de l'homme et la situation des défenseurs des droits de l'homme, au niveau national et international.

Par «défenseurs des droits humains», on désigne, en effet, des personnes qui, à travers le monde, seules ou en association, agissent pacifiquement pour promouvoir et protéger les droits humains et les libertés fondamentales universellement reconnus. Chacun quel qu'il soit et d'où qu'il vienne peut défendre les droits de l'homme.

Les deux animateurs ont rappelé à l'assistance, les mots de la rapporteuse spéciale de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, Reine Alapini-Gansou, sur l'environnement peu propice à l'exercice de défense des droits de l'homme: «La situation des droits de l'homme en Afrique devient très préoccupante. Je continue de recevoir des rapports sur les cas d'assassinat, de harcèlement, d'intimidation, d'atteinte à la vie privée, de détention illégale, d'enlèvement, de disparition forcée, de mauvais traitement en détention, de mauvaises conditions de détention, d'attaque et de menace à l'égard des membres des familles de défenseurs des droits de l'homme. Ce sont des obstacles à la liberté de circulation, d'association et de manifestation, de refus des visas d'entrée.»

La journée commémorative du défenseur des droits de l'homme a été close par la projection du film: «L'affaire Chebeya, un crime d'Etat», un film retraçant les conditions de sa mort. Les défenseurs des droits de l'homme ont suivi, avec attention, ce film de près de 30 minutes et se sont imprégnés de la situation alarmante qui prévaut dans le monde des défenseurs des droits de l'homme, à travers le monde.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Ofis Surveillance

Des solutions de sécurité électronique pour les entreprises et les particuliers

La société Ofis, spécialisée dans l'informatique, a présenté, jeudi 23 mai 2013, des solutions de sécurité électronique pour les entreprises et les particuliers. Au cours d'un «Petit-déjeuner d'entreprise», un débat, organisé à la représentation de la société Ofis, située à Mpila, à Brazzaville. Près d'une vingtaine de représentants des entreprises ont pris part à ce débat qui s'est articulé autour du thème: «Vidéosurveillance et alarme anti-intrusion». Animé par Jean Jacques Mbeleg, chef de département s'occupant des questions de sécurité à Ofis, et placé sous l'égide de Serge Boumpoutou, directeur commercial de la société Ofis, ce débat a présenté des solutions qui permettront de réduire à plus de 95 % les risques des vols, des braquages ou d'infraction.

Le but de cette rencontre, véritable moment d'échange entre les participants et l'exposant possédant l'expertise en matière de sécurité, a été de partager l'intérêt des solutions sur les préoccupations et les besoins des entreprises et aussi des particuliers. Aussi, l'orateur a-t-il présenté des solutions relatives à la vidéosurveillance et à l'alarme anti-intrusion. Lorsqu'il y a un braquage dans un domicile, par exemple, quand une alarme se déclenche, à 95 % les malfaiteurs ne peuvent que s'enfuir. Ces solutions apportent la prévention, pour éviter des désagréments, laissant, parfois, des dégâts dra-

matiques, qui arrivent dans une entreprise ou dans un domicile.

Le directeur commercial, dégageant l'intérêt de la thématique abordée, a affirmé: «Aujourd'hui, dans notre pays, les problématiques liées à la paix et à la sécurité sont très importantes. Les autorités nationales contribuent à leur façon à sécuriser le pays au niveau national. Il appartient, également, à certaines entreprises comme Ofis possédant une expertise en la matière, notamment sur des solutions de sécurité électronique, d'accompagner ce mouvement et d'aider les entreprises à pouvoir s'équiper des solutions électroniques en vi-



De g. à d. : Jean Jacques Mbeleg et Serge Boumpoutou.

déosurveillance et d'alarme anti-intrusion. Parfois, vous entendez par ici et par là, qu'il y a des infractions, des vols et même des braquages, ces solutions permettent de réduire de beaucoup, voire de 99 % les risques des braquages et des vols.»

C'est à ce titre qu'Ofis propose des solutions vidéosurveillance, qui sont des caméras, avec plusieurs types de catégories, couplées à des enregistreurs. Elles permettent à détecter le

moindre mouvement nuit et jour et de pouvoir enregistrer ou même déclencher des alarmes. Au cours de ce mois de juin, il sera organisé, dans le même cadre, un débat sur la thématique de la sécurité informatique, au regard notamment de la piraterie en informatique, dont on parle, de plus en plus, dans le monde.

Philippe BANZ

6<sup>ème</sup> édition du salon entreprise emploi du Congo

Que les jeunes n'abandonnent pas la proie pour l'ombre!

L'initiative de Guylaine Ghislaine Mbani Ondzé, présidente du S.e.e.c (Salon entreprise emploi du Congo), la 6<sup>ème</sup> édition du salon entreprise emploi du Congo a été organisée, du 14 au 15 mai 2013, dans la salle de réunion de l'hôtel Elaïs, à l'intention des étudiants et élèves de Pointe-Noire. Sous le patronage d'Anatole Collinet Makosso, ministre de la jeunesse et de l'éducation civique. Guylaine Ghislaine Mbani Ondzé,

circonscrivant dans son mot de remerciements, l'esprit du salon, a déclaré: «Depuis 2003, le S.e.e.c propose des opportunités sur l'emploi et la possibilité de bâtir des projets professionnels conséquents; facilite la tâche des écoles dans le recadrage des filières, des programmes, selon les exigences du marché de l'emploi; permet aux entreprises de se faire découvrir et de renouveler leur personnel. L'engagement de l'A.i.d.d (Association initiative d'aide au déve-

loppement) sur les questions de l'emploi est de susciter une culture d'emploi. Nous sommes là pour protéger et promouvoir l'orientation appropriée, susciter la qualité de la formation et l'auto emploi». S'adressant aux étudiants, elle a dit: «Le salon entreprise emploi du Congo c'est vous. Développez vos performances dans l'acquisition de savoir utile et ayez des compétences exigées, pour exercer un emploi. Soyez vous-même, apprenez à vous informer, apprenez à

être, apprenez à faire, apprenez à innover. C'est dans cet esprit que se tient ce salon». Les participants à ce salon ont suivi, avec un intérêt particulier, plus d'une vingtaine de communications axées toutes sur l'orientation et l'emploi des jeunes. On peut citer, entre autres: «La politique du gouvernement en faveur de la jeunesse et de l'emploi au Congo»; «Comment réussir sa recherche d'emploi»; «Se connaître et connaître l'environnement de

l'employeur»; «A la découverte de campus France et les procédures pour les études supérieures en France»; «De l'idée à la création»; «Création et développement de l'entreprise»; «Législation et documents nécessaires à la création d'entreprise»; «Le développement de l'entrepreneuriat et de la technologie au Congo»...Les débats, qui en ont découlé, ont démontré combien les jeunes Congolais sont préoccupés par le problème de l'emploi. Par ailleurs, une tombola a été organisée en faveur des élèves et étudiants. Les quinze gagnants passeront des stages vacances dans certaines structures comme: le Port autonome de Pointe-Noire, l'A.r.c (Assurance et réassurance du Congo), Brasco (Brasseries du Congo), et la société Congo évolution service. Clôturant les travaux, le ministre Anatole Collinet Makosso a reconnu l'acuité de l'emploi en mi-

lieu jeune au Congo: «Nombreux sont les jeunes qui, après leurs brillantes études, retournent dans le giron familial, alourdissent les charges des parents, en attendant des jours meilleurs. Tout comme nombreux sont nos jeunes diplômés ou décrochés scolaires qui ne pensent qu'à quitter le pays pour espérer atteindre un monde qu'ils croient meilleurs, où il ferait bon vivre et où l'emploi serait à portée. A tous ces jeunes, je voudrais dire que cette situation de précarité dans laquelle ils se trouvent, ici, au Congo est aussi celle qui caractérise de nombreux autres jeunes sur le continent africain et dans le monde entier. Cessons donc de quitter la proie pour l'ombre, et forçons-nous notre avenir en exploitant les opportunités qui s'offrent à nous. Ce salon doit être, pour vous, un outil de performance qui doit vous permettre de nouer des contacts.»

Equateur Denis NGUIMBI





Institution: Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun  
 Nom du projet: Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Régionales de la CEMAC (P09-9833)  
 Crédit IDA n°: 45290 - RAF et Don IDA n° H 4340 RAF

## Avis d'Appel d'offres National (AAON)

N° 010.1/BEAC-COSUMAF/PRCIRC/UGRIF/2013/AON  
 Fourniture de matériels informatiques à la COSUMAF, à Libreville

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le 775 du 31 MAI 2010 de «Development Business».

2. La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un crédit et un don de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie du don pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture et installation de matériels informatiques et accessoires pour le compte de la COSUMAF, à Libreville.

3. L'Unité de Gestion du Projet de Réforme des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF), représentant la COSUMAF, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer, au Siège de la COSUMAF, à Libreville, des matériels informatiques et accessoires (20 PC, 10 laptops, 4 serveurs, 3 copieurs, 3 imprimantes, 1 écran 60", switches, routeurs, logiciels, antivirus, etc.).

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON), tel que défini dans les « Directives: passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA de mai 2004, révisés en octobre 2006», et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles, tels que définis dans les Directives.

5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la COSUMAF ou l'Unité de Gestion du Projet de Réforme des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) et prendre connaissance des documents d'Appel

d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, de 08 heures à 15 heures (heure locale).

6. Les exigences en matière de qualifications sont:

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacité technique et financière ci-après:

- Documents attestant que le soumissionnaire a exécuté au moins deux (2) marchés similaires au cours de ces cinq (05) dernières années (2008, 2009, 2010, 2011 et 2012), documents probant joints;
- Documents attestant de l'existence d'un service après-vente organisé ou une représentation locale; et
- Existence d'un personnel qualifié pour assurer l'installation, la mise en service, le suivi de la garantie et la formation éventuelle (fournir CV). Il s'agit d'un technicien (de niveau minimum bac + 2) en maintenance informatique ou équivalent ayant au moins 3 ans d'expérience et plus de 2 missions similaires.

Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres, pour les informations détaillées.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en Français, en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous, contre un paiement non remboursable de vingt mille (20.000) Francs CFA. La méthode de paiement sera par chèque, virement sur le compte du Projet ou en espèces, contre récépissé. Le document d'Appel d'offres sera adressé par achemi-

nement à domicile. L'adresse de retrait de dossier est:

Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières (UGRIF)  
 Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)  
 736, avenue Monseigneur Vogt,  
 B.P: 1917, Yaoundé - CAMEROUN  
 Tél: (+237) 22 23 40 30/60,  
 Fax: (+237) 22 23 33 29,  
 Email: [adoum@beac.int](mailto:adoum@beac.int)

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mardi 25 juin 2013, à 10 heures (heure locale). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse mentionnée ci-dessous, le mardi 25 juin 2013, à 11 heures. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de 1 000 000 Francs CFA.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Commission de Surveillance  
 du Marché Financier de l'Afrique Centrale.  
 (COSUMAF)  
 B.P: 1724 - Libreville - République du GABON  
 Tél: (+241) 74 75 91,  
 Fax: (+241) 74 75 88  
 Site Web: [www.cosumaf.org](http://www.cosumaf.org)  
 et E-mail: [marcel\\_ondede@yahoo.fr](mailto:marcel_ondede@yahoo.fr)  
 A l'attention de Monsieur le Président de la COSUMAF

Yaoundé, le 21 mai 2014

Le Coordonnateur du Projet  
**ADOUM MAHAMAT SARWAL**



# L'homophilie: tendance affective universelle mais dont, à force de bon sens, l'Afrique ancienne avait réussi à surmonter la tyrannie

L'humanité est une, mais, enseigne l'anthropologie, reste soumise à une grande diversité d'expressions. Elle s'inscrit dans des cultures particulières. Sans lien apparent entre beaucoup d'entre elles. Ainsi la faim, la soif, les pulsions sexuelles, par exemple, sont, certes, manifestations physiologiques animales que tous les humains connaissent, par conséquent. Seulement, la différence des milieux socio-culturels auxquels ils appartiennent fait que tous les humains n'éprouvent ni ne satisfont, de façon identique, ces manifestations physiologiques. La capacité même de leur résister diffère d'une société à l'autre, d'une culture à l'autre. C'est que les fonctions biologiques, les besoins primaires comme les appelle Malinowski, sont loin d'être pensées et vécues de façon identique dans toutes les sociétés. S'agissant de l'orientation homosexuelle de la sexualité et des pratiques subséquentes, plutôt que de se limiter à l'Occident qui les exalte, il serait intéressant d'en étendre l'enquête à la planète tout entière. Il y a gros à parier qu'on serait loin, entre tant de groupes humains et de sociétés, de l'accord vers lequel s'acheminent



Par Dominique Ngoie-Ngalla.

les pays judéo-chrétiens d'Occident, au nom du principe démocratique de la liberté qui libère même des contraintes de la raison. Après tout, c'est quant même en Occident, champion de liberté, que s'épanouissent les très racistes partis d'extrême droite! En Afrique noire où, jusqu'à la colonisation, une espèce de mystère plana sur les choses du sexe, pour cette raison couverte de la pudeur la plus grande, on avait élaboré des principes d'hygiène sexuelle desti-

nés à mettre hommes et femmes à l'abri des assauts d'un instinct mal contrôlé. On conçoit, alors, aisément, qu'une société soucieuse de réguler ses pulsions sexuelles normales s'alarme, lorsque ces pulsions prennent une direction que toute la société réprouve. Au fond, si l'Occident se jette dans ce qui a tout l'air d'une aventure, avec ce que toute aventure comporte de risque, c'est que l'aventure est un trait caractéristique de la culture occidentale: la soif inextinguible de connaissances qui reculent les limites du réel. Cela s'est d'abord vu dans le domaine de la connaissance scientifique symbolisé par le mythe d'Icare. Aujourd'hui, cette soif de découverte, l'Occident veut la transposer dans un domaine inédit où, à cause de lourdes conséquences sociales et humaines, imprévisibles mais inévitables, tous ces acteurs sociaux certes désireux du bonheur de leurs semblables, devraient, par prudence, s'en remettre au jugement de la raison et du bon sens, et laisser l'initiative à la méditation du philosophe ou du théologien. D'une multiplication irréfléchie du mariage pour tous, et du renversement induit des normes et

des valeurs sociales en leurs contraires, qu'attendre raisonnablement d'autre qu'une société déglinguée, faite de bric et de broc et claudicante? L'histoire de l'Occident, d'un millénaire à l'autre, apparaît secouée par des projets (au sens sartrien et existentialiste du terme) et des utopies dont certaines sont effrayantes: qu'on pense aux cathares du Moyen-Age mobilisés pour l'interdiction du mariage! Naturellement, impensable, le mariage pour tous leur eût paru une horrible abomination. Aujourd'hui reprise inversée de l'illumination cathare, le projet du mariage pour tous prépare, peut-être, une société qui mourra de son non-respect des lois de la nature. Le changement climatique qui affole l'humanité aujourd'hui n'est-il pas le résultat de l'exploitation irréfléchie de la nature? L'homophilie comme tendance affective n'est pas une exclusivité de l'Occident et de l'Europe. Humaine, l'Afrique, pour ne pas parler d'autres régions du monde, en fait, elle aussi, l'expérience. Seulement, l'Afrique

d'avant la mondialisation du phénomène, la vivait autrement, sachant d'intuition quelle capacité potentielle de désordre social une pratique contre-nature contenait. Alors, elle la décourageait et la freinait, de même qu'elle ne laissait pas les individus développer en eux des tendances criminelles: pédophiles et incestueuses par exemple. Ces Africains-là ne se sentaient pas moins hommes pour cela, juste encore au commencement de l'Histoire du monde et de l'humanité, en quelque sorte loin du monde civilisé et occidental. Et si l'homosexualité poussée jusqu'à ses extrêmes, le mariage gay où l'Occident voit l'aboutissement heureux d'une démocratie adulte, n'était que l'envers pervers du capitalisme amoral et de la société de consommation, société de ruminants, repue, frivole et ayant perdu le sens du sacré; rationaliste jusqu'à la sottise, totalement affranchie de toute tutelle religieuse jugée ringarde et pitoyable? Il en est des tendances homosexuelles et de la façon dont on

les perçoit, comme du fameux complexe d'œdipe. Un grand nombre de sociétés africaines, sinon toutes, ne le vivent pas, de façon dramatique, comme cela s'observe en Occident. L'organisation socioculturelle et scocio-économique de l'Afrique d'avant la colonisation lui évitait ce souci. Finalement, les tracasseries du complexe œdipien pourraient bien être un phénomène des sociétés industrielles modernes. Un phénomène bourgeois, comme aussi, peut-être, l'homosexualité dévorante devenue, pour l'élite occidentale même croyante, (et par imitation paresseuse, l'élite nègre), un «*signum social*». En Occident, c'est presque une honte pour bien des sujets de bonne extraction sociale de n'être pas homosexuels! Comme si, chez eux, peut-être bien, triste dérèglement hormonal faussant l'orientation sexuelle de l'individu, l'homosexualité était vraiment une manifestation du progrès de l'esprit humain! Le tourment du désir de paternité et de maternité observé chez les homosexuels semble pourtant le signe que l'homophilie est un écart par rapport à la loi de la nature. Il s'ensuit que qui l'enfreint en fait tôt ou tard les frais.

D. NGOIE-NGALLA

## Le mariage pour tous, quelle leçon pour l'Afrique?

Parmi les derniers pays au monde à avoir légiféré sur le mariage entre personnes de même sexe, se trouve être la France. C'est un pays de grande civilisation, l'une des grandes démocraties européennes et, surtout, ancien pays colonisateur du Moyen-Congo, territoire qui deviendra République du Congo. A l'indépendance du Congo en 1960, les deux Etats entretiendront des liens historiques d'amitié et de coopération, dont l'influence demeure, de nos jours, par la force des choses, compte-tenu de la proximité culturelle, rendue possible par l'usage de la même langue, le français, par le rapprochement géographique assuré par huit heures de vol entre Brazzaville et Paris, et par le moyen des nouvelles technologies de l'information et de la communi-



Par Gildas Loubassou.

raison à l'immoralité. Si nous voulons éviter de tomber, nous aussi, dans ce piège qui nous est proche, car la tendance à tout copier de l'Occident est devenue légion en Afrique, nous devons, dès à présent, faire en sorte que notre jeunesse en soit protégée et arrive à maturité avec des valeurs qui vont caractériser l'Afrique de demain, celle de l'autosuffisance alimentaire, de l'emploi, de la santé et de l'émergence. Mais, pour y parvenir dans les délais, nous devons prendre le taureau par les cornes, en mettant en place des politiques favorables à l'émancipation des jeunes, à l'accès à l'emploi, à la réduction des coûts exorbitants des mariages mixtes. Ce qui passe nécessairement par l'éducation et la valorisation du mariage-symbole pour un homme et une femme qui s'aiment et qui souhaitent affirmer leur union, pour fonder une vraie famille. D'une seule et énergique voix, que l'Afrique dise non à toutes ces antivaleurs, autrement dit à ce type de mariage contre nature! Qu'elle barre la voie au lobbyisme qui dérange les consciences et se trouvent être aux portes de l'Afrique!

GILDAS LOUBASSOU

L'Afrique en général et le Congo en particulier sont tellement devenus très proches du reste du monde, à tel point que tout ce qui se passe ou se vit dans les pays du Nord, nous parvient à l'instant, que les influences politiques sont grandes. C'est le cas de l'adoption honteuse de la loi sur le mariage homosexuel, votée par le parlement français, dans la deuxième quinzaine du mois d'avril, et promulguée le 17 mai dernier par le président français François Hollande. La bataille dont nous allons, une fois de plus, parler ici est bien évidemment celle de la lutte contre les antivaleurs. En effet, selon que l'Afrique est souverte sujette à tous les maux (misère, faim, manque de bonnes conditions de vie, manque d'infrastructures, montée du chômage, etc), il n'est pas question, cette fois-ci, que nos jeunes Etats africains continuent de copier tous les vices venant de l'Occident. Le mariage, par essence, est bel et bien l'union sacrée entre un homme et une femme, qui sont censés donner une progéniture, pour perpétuer l'espèce humaine. C'est la seule leçon que l'Afrique et sa jeunesse devraient retenir, pour ne pas changer le destin du continent et celui des générations futures. Aux enquêtes qui étayaient, jusqu'à présent, cette certitude, vient de s'ajouter le triste constat du nombre croissant, au sein de nos villes africaines,

des bi ou homosexuels, certes méconnus encore du grand public, mais qui ont atteint les milieux sportifs jeunes, les milieux du show business et de l'occultisme, pour certains. Au Congo-Brazzaville, nul n'ignore que ces comportements déviants polluent les clubs de sport, notamment les formations féminines. Or, si l'on n'y prend garde, nous cohabitons avec des enfants, des jeunes, des adultes qui vont continuer à développer ces comportements déviants et à cultiver l'attirance vers des personnes de même sexe, pour des raisons quelconques et qui, dans les vingt-cinq années à venir, souhaiteront manifester, pour revendiquer, par quelques moyens que ce soit, leur légitimité ou leur reconnaissance officielle. Alors, nous n'aurons que nos yeux pour pleurer, pour n'avoir pas appris à nos enfants, le sens de la famille, dans le fondement de toute société humaine, pour assurer leur propre existence sur des bases solides, en fondant des familles stables, afin de contribuer au développement durable de leur pays. C'est pour n'avoir pas pris la mesure de cette menace et de ne s'être pas préoccupées, à temps, de la question des valeurs fondamentales et sacrées instituées par Dieu, que les nations comme les Pays-Bas, le Danemark, la Belgique, la Suède, l'Islande et, aujourd'hui, la France, 14<sup>ème</sup> pays de la liste, sont passées tour à tour de la

## Horizon présidentiel 2016: Denis Sassou-Nguesso suivra-t-il les traces de Mandela?

En sage artiste de paix, Denis Sassou Nguesso aura raison, devant l'histoire, d'avoir renoncé de se présenter à la présidentielle de 2016. Si le 5 juin 1997, il a profité d'une guerre qui lui aurait été imposée, dira-t-il, pour libérer la maison Congo des mains d'un président incompétent, selon cet amer constat qu'il retrace dans son livre, «*Le manguier, le fleuve et la souris*»: «*Le Congo est à bout de souffle. Son avenir est devenu si obscur que les Congolais ne savent plus où les dirigeants actuels (le gouvernement du président Pascal Lissouba) les entraînent. Ils voient avec désespoir leur pays se figer dans une stagnation généralisée qui leur ferme les portes du développement. Comme si le président les avaient mis entre parenthèses pour mieux satisfaire son goût du pouvoir*» (P.105-106); aujourd'hui, il est lui-même, face à un choix historique: suivra-t-il les traces de Nelson Mandela?



Par Aubin Banzouzi.

la fenêtre... pour reprendre les rênes du pays, cette fois-ci, le président de la République, Denis Sassou Nguesso, a affirmé, sans langue de bois, dans son entretien avec Edouard Dor, qu'il ne se présentera plus en 2016: «*Ceux de nos dirigeants politiques qui peuvent être considérés comme des anciens commencent à quitter la scène, qu'il s'agisse de Kolélas, de Yhombi, de Lissouba, et d'autres. Moi-même d'ailleurs, à soixante-six, soixante-sept ans, je commence à envisager la sortie, parce que notre Constitution stipule que, à plus de soixante-dix ans, on ne peut plus être candidat à la présidentielle... En tout cas, la Constitution précise que le président ne peut effectuer plus de deux mandats*». (Parler vrai pour l'Afrique, P.89-90). Nanti d'une grande expérience des guerres, avec leurs affreuses conséquences qui peuvent même se retourner contre leurs auteurs, comme l'affirme le philosophe chinois Confucius, «*chaque bâton a deux bouts: celui qui bat peut être battu aussi*» ou le poète français Victor Hugo, «*les rois vainqueurs sont morts plus que les rois vaincus*», Denis Sassou Nguesso s'est certainement souvenu de ce qu'il proclama devant ses homologues présidents et tout le peuple africain, le 28 juillet 1986, à Addis-Abeba, lors de la 22<sup>ème</sup> conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de

l'O.u.a: «*Depuis les années 60, l'Afrique affirme son attachement à son unité... Des tentatives d'approche ont été faites avec plus ou moins de bonheur. Cent fois sur le métier, nous remettrons l'ouvrage, car la constance et l'opiniâtreté peuvent, seules, conduire à un si grand avenir. Pour notre part, compte tenu du contexte d'aujourd'hui, nous estimons que la construction de l'unité africaine passe d'abord par l'édification de la paix sur le continent. Quelle nécessité vitale pour nous que la paix!*». Devenu septuagénaire, le président Denis Sassou Nguesso ne s'inscrirait-il pas dans le carcan des «*helder*» comme Léopold Sédar-Senghor, ces vieux sages du continent qu'il mit en relief ce jour-là et qu'il présenta comme modèles en face du monde? «*Nos univers ont, d'une manière générale, considéré l'âge comme véhicule de l'expérience et l'expérience comme matière de la sagesse. Alors, ayant l'avantage d'avoir autour de nous des doyens qui, après avoir accompli leur parcours politique, se sont retirés dans le respect, la considération de leur peuple et des peuples du continent, la logique africaine ne voudrait-elle pas qu'ils assument, parmi nous, les attributs de sages? Qu'ils soient commis à apaiser, à concilier et à réconcilier autour d'eux? Il s'agit, vous l'avez compris, de ceux des anciens chef d'Etat auréolés de leur passé et jouissant d'un indiscutable crédit tant national qu'international...*». La lutte contre toute forme de terrorisme et contre l'insécurité sociale en Afrique, c'est, à mon humble avis, une des bonnes causes auxquelles le président Sassou Nguesso devrait consacrer sa verve de vétéran politique, avant d'aller rejoindre paisiblement ses nobles précurseurs qui ont eu, ici-bas, la paix comme crédo dans le chantier divin des nations (Hébreux 11, 10). Longue vie et paix au président!

AUBIN BANZOUZI



## ANNONCES



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Commission ad hoc du marché

### Avis d'appel d'offres international ouvert n°06/BEAC/DGE-DIPG/AOIO/Prest/2013

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale, dans sa politique de modernisation de la gestion de la maintenance, a décidé de mettre en concurrence les prestataires devant prendre en charge cette activité. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises spécialisées, remplissant les conditions requises, à présenter une offre pour l'entretien, le nettoyage industriel de l'immeuble siège, des résidences, du Complexe Sportif et Culturel de la BEAC et les prestations d'hygiène publique à Yaoundé.

L'appel d'offres est subdivisé en trois lots indépendants:

- lot 1: nettoyage industriel des locaux et parkings couverts;
- lot 2: entretien et nettoyage des espaces verts, plantes des bacs à fleurs, accotements, parkings ouverts et VRD;
- lot 3: prestations d'hygiène publique.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir

un complément d'information, consulter et acheter le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés, contre la somme non remboursable de XAF 200 000 ou EUROS 305.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
Secrétariat Général- DOAAR-CGAM, 14<sup>ème</sup> étage, porte 1403  
736, Avenue Monseigneur Vogt – B.P: 1917, Yaoundé, CAMEROUN  
Tél.: (237) 22 23 40 30; (237) 22 23 40 60, poste 5403  
Fax: (237) 22 23 33 29  
@: cgam.scx@beac.int

Le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC ou par virement bancaire. La participation au présent appel d'offres est conditionnée par l'achat du dossier.

Les soumissions, conformes au règlement de l'appel d'offres et obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission conforme au modèle indiqué équivalente à 01% du mon-

tant de l'offre, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le vendredi 21 juin 2013, à 12 heures.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE-SERVICES CENTRAUX  
BUREAU D'ORDRE 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
736, Avenue Monseigneur Vogt  
B.P: 1917, Yaoundé - CAMEROUN

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts, en deux étapes, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister aux séances d'ouverture. Les dossiers administratifs et techniques seront ouverts, le vendredi 21 juin 2013, à 13 heures 00, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé et les dossiers financiers à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Yaoundé, le 8 mai 2013  
Le Président de la Commission ad hoc du marché,



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Commission ad hoc du marché

### Avis d'appel d'offres international ouvert n°07/BEAC/DGE-DIPG/AOIO/Prest/2013

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale, dans sa politique de modernisation de la gestion de la maintenance, a décidé de mettre en concurrence les prestataires devant prendre en charge cette activité. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises spécialisées, remplissant les conditions requises, à présenter une offre pour la maintenance industrielle, en lots indépendants, de divers équipements et installations électriques de l'immeuble siège, des résidences, du Complexe Sportif et Culturel de la BEAC, à Yaoundé.

L'appel d'offres est subdivisé en deux lots indépendants:

- lot 1: Maintenance des installations et équipements électriques «Courant fort»;
- lot 2: Maintenance des installations et équipements électriques «Courant faible-Téléphonie»

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir

un complément d'information, consulter et acheter le dossier d'appel d'offres rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés, contre la somme non remboursable de XAF 200 000 ou EUROS 305.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
Secrétariat Général - DOAAR-CGAM, 14<sup>ème</sup> étage, porte 1403  
736, Avenue Monseigneur Vogt - B.P: 1917, Yaoundé - CAMEROUN  
Tél.: (237) 22 23 40 30;  
(237) 22 23 40 60, poste 5403  
Fax: (237) 22 23 33 29  
@: cgam.scx@beac.int

Le paiement devra être effectué en espèces, aux guichets de la BEAC ou par virement bancaire. La participation au présent appel d'offres est conditionnée par l'achat du dossier.

Les soumissions, conformes au règlement de l'appel d'offres et obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission conforme au modèle indiqué équivalente à 01% du montant de l'offre, devront être déposées à

l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le vendredi 21 juin 2013, à 12 heures.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
BUREAU D'ORDRE 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
736, Avenue Monseigneur Vogt  
B.P: 1917, Yaoundé - CAMEROUN

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts, en deux étapes, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister aux séances d'ouverture. Les dossiers administratifs et techniques seront ouverts, le vendredi 21 juin 2013, à 13 heures 00, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé, et les dossiers financiers à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Yaoundé, le 8 mai 2013  
Le Président de la Commission ad hoc du marché,



Centre culturel russe

# Une table ronde sur l'enseignement supérieur dans les relations Congo-Russie

«L'enseignement supérieur dans les relations russo-congolaises». Tel a été le thème de la table-ronde qu'a abritée, jeudi 30 mai 2013, le Centre culturel russe de Brazzaville. Une rencontre au cours de laquelle ont été examinées les voies du perfectionnement des échanges entre les deux pays, placée sous le patronage de M. Youry Romanov, ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo.

La formation des candidats aux études, les procédures de sélection, les difficultés du processus académique dans les établissements de l'enseignement supérieur de Russie, les perspectives d'une carrière professionnelle à l'issue de la formation. Tels ont été les sujets débattus au cours de cette table-ronde. Où ont été, également, évoqués les questions de la langue russe en République du Congo, de l'enseignement de la compatibilité des systèmes d'enseignement, de la base juridique pour les échanges entre universités, ainsi que d'autres thèmes actuels de la coopération bilatérale, tels que coopération économique russo-congolaise. Dans son mot introductif, l'ambassadeur de Russie au Congo a relevé l'importance du thème de la rencontre. «Le Congo réalise beaucoup de programmes dirigés par Son Excellence Denis Sassou Nguesso, Président de la République, visant l'industrialisation et le développement socio-économique du pays. La réalisation de ces programmes est impossible sans les cadres professionnels bien

formés. Depuis plusieurs années, nos deux pays ont établi une bonne pratique de formation des cadres congolais en Russie. Chaque année la partie russe accorde un nombre important des bourses d'Etat pour les études axées sur les différentes spécialités comme celles de la santé, l'agriculture, les sciences humaines, les sciences naturelles, le génie, etc. Un grand nombre d'étudiants congolais se rendent en Russie pour les études sur la base commerciale. Nous estimons nécessaire de perfectionner la procédure de la sélection des étudiants pour la formation en Russie, de renforcer plus activement les liens étroits avec les universités russes, de donner plus d'ampleur aux échanges d'étudiants et de jeunes spécialistes, aux échanges de professeurs» a-t-il relevé. Et de poursuivre: «Les cours des professeurs congolais sur l'histoire et la culture de l'Afrique, sur les problèmes d'actualité du développement du continent africain présenterait beaucoup d'intérêt pour nos universités. A notre avis, il y a beaucoup de potentiel pour le



Pendant la table-ronde.

développement de ce domaine de notre coopération humanitaire. Pensons ensemble comment nous pouvons le mieux utiliser». En conclusion, Monsieur Serguei A. Belyaev, directeur du Centre culturel russe de Brazzaville, a déclaré que la coopération dans le domaine de l'éducation entre le Congo et la Russie est une pratique positive, mais qui n'exclut pas la nécessité d'améliorer d'avantage les formes et méthodes de ce travail. Signalons que cette table-ronde s'est déroulée en présence de: M. Macaire Batchi, directeur de la coopération du ministère de l'enseignement supérieur; Mme Renée Joselyne Dhelot, directrice des affaires académi-

ques du Ministère de l'enseignement supérieur; M. Joachim Kabi, directeur de l'orientation et des ressources humaines du Ministère de l'enseignement supérieur de la République du Congo; M. François Oday-Akiera, directeur de la Bibliothèque nationale du Congo; M. Vital Balla, président de l'A.c.a.p (Association congolaise d'amitié entre les peuples); M. Etienne Didace Ngassy, président du comité d'amitié Congo-Russie; des anciens étudiants des établissements russes de l'enseignement supérieur et des candidats aux études dans les universités russes.

Véran Carrhol YANGA

Poésie

# Parle-moi



Malachie Cyrille Roson Ngouloubi.

Parle-moi frère!  
Parle-moi de l'ESGAE!  
Initiation et création  
Du grand manager prospectiviste.  
Le professeur Roger Armand MAKANY,  
Voici déjà deux décennies.  
Parle-moi de ce grand berceau,  
De la connaissance infinie,  
Où le zèle technologique  
Et l'émergence scientifique,  
Coulent à flot,  
Comme un bruisant ruisseau,  
Sous le doux feuillage,  
De la forêt galerie.  
Parle-moi de l'ESGAE!  
De son universel langage,  
Unificateur des grandes universités,  
D'Europe, d'Afrique  
Ou d'Amérique,  
Des confins d'Asie  
Et d'Océanie.  
Oui! Parle-moi de ses réussites,  
Qui lui donnent une positive image,  
Noble fierté du beau pays le Congo.  
Nirvana-palpable-bonheur.  
Oui! Parle-moi de l'ESGAE!  
Parle-moi de son savoir-faire,  
Du génie de ses enseignements,  
Du professionnalisme de ses éducateurs.  
Oui parle-moi frère!  
De son mondial rayonnement,  
De l'emblématique sagesse.  
De son père fondateur.  
Battons frères!  
Le tam-tam de la joie,  
En cette journée anniversaire.  
Chantons et crions victoire,  
De la solide formation,  
Du perfectionnement  
Et de la qualité.  
Parle-moi jeunesse!  
Toi qui aspire avec ardeur,  
A l'érudition.  
Parle-moi de toute sa magnificence,  
Du battement du coeur,  
De cette vive lumière,

Comme un éclair  
Et d'enivrantes merveilles,  
Du bol d'oxygène plein le poumon.  
Parle-moi ami étudiant!  
De tout ce bagage,  
Acquis ici en quelques années.  
«Tête pleine tête bien faite »,  
Lève tes yeux vers l'horizon.  
Marche le buste droit,  
Avec honneur et dignité.  
Trace ton chemin,  
Dans l'observance  
Des cardinales vertus:  
D'amour et de probité,  
D'altruisme et de générosité  
Et surtout de fidélité.  
A l'ESGAE la maison mère  
Et aux principes majeurs,  
De nos maîtres penseurs,  
En premier nos professeurs.

Malachie Cyrille Roson  
NGOULOUBI  
Président du Cercle des  
jeunes écrivains et artistes  
de l'E.s.g.a.e  
Poème extrait de son  
recueil à paraître

Presse

# «Congo Magazine» renaît de ses cendres

Jadis financé par l'Etat congolais, le mensuel d'information, d'opinion et d'analyse, «Congo Magazine» paraît, de nouveau, dans le paysage médiatique congolais. La présentation de ce magazine a été faite samedi 25 mai 2013, au restaurant Nenuland, à Brazzaville, par sa directrice de publication, Bernadette Linda Eboungabeka, journaliste à la retraite. En présence du Pr Ludovic Miyouna Ntetani, représentant le ministre de la communication et des relations avec le parlement, d'Adeline Ndongou, représentant le président du C.s.l.c (Conseil supérieur de liberté de communication), de la députée Charlotte Opimbat, de nombreux journalistes et invités.

En quadrichromie, «Congo Magazine» compte entre 40 et 60 pages et est vendu à 2000 F. Cfa l'exemplaire, dans tous les kiosques. Sur le choix du nom de son magazine, Bernadette Linda a indiqué que cette appellation n'est pas le fruit du hasard. Elle a voulu, par cette œuvre, faire renaître cet organe de presse écrite congolais, cette revue généraliste qui manquait au palmarès médiatique congolais. Aussi, elle veut restaurer l'image du métier de journalis-

te et réhabiliter l'image de la profession. C'est depuis 2002, année à laquelle elle a fait valoir ses droits à la retraite, que l'idée de la création d'un magazine a commencé à trotter dans sa tête. Pour elle, le Congo manquait d'un journal qui ferait la lecture de l'actualité sous un autre angle que le quotidien et l'hebdomadaire. Bernadette Linda Eboungabeka a sollicité le soutien des sponsors, mécènes et d'autres personnes de bonne volonté,



La «Une» de la première édition.

amoureux de la presse, afin que soit pérenne cette œuvre. Et n'a pas manqué de louer le savoir-faire de son équipe rédactionnelle, composée de journalistes congolais de renom. Pour sa part, le Pr Ludovic

Miyouna Ntetani a manifesté sa satisfaction de voir la famille des médias congolais s'agrandir. «C'est une très bonne chose que le genre réalise des percées dans ce domaine qui est un domaine intellectuellement de pointe» a-t-il déclaré, certifiant ainsi la directrice de publication du soutien permanent du Ministère de la communication. «Je sais que le ministre de la communication a toujours soutenu l'excellence. Je suis persuadé que la naissance de Congo Magazine sera, une fois de plus, l'occasion de nous proposer l'excellence», a-t-il poursuivi. De son côté, la représentante du C.s.l.c a émis le vœu de voir cette œuvre se pérenniser, pour le bien de la presse congolaise et pour une bonne visibilité de la femme journaliste congolaise.

Esperancia  
MBOSSA-OKANDZE

Ecurie Padiex Production

# Trois albums sur le marché

La présentation des trois albums s'est faite au cours d'une conférence de presse qu'a donnée, le 26 mai 2013, à Pointe-Noire, Mathias Ngoumba, responsable de l'Ecurie Padiex Production. Ce sont toutes des œuvres congolaises. Il s'agit de «Africa danse», de l'orchestre du même nom, dirigé par Medi Malonga, un jeune musicien congolais spécialisé dans la musique dite de recherche. L'opus contient huit titres, tels que «Mpassanzansi» (les souffrances du pays, en langue lari), «Hommage» et «Mwanandumba» (une fille prostituée, en lingala). Les morceaux sont chantés dans plusieurs dialectes du Congo, comme le lari, le vili et le kituba. «Réveille-toi Afrique» est la deuxième œuvre produite par le label Padiex Production. Son auteur est le griot congolais, Claude Massamba Miawa. Dans les onze titres (Longue lam, Bassala, Réveille-toi Africa, Nzobo, etc.) de l'album de Massamba, on découvre un fils d'Afrique qui s'étonne et s'interroge de la situation actuelle de l'Afrique. Un continent dont la nature est extraordinairement riche. Mais qui, malheureusement, offre à l'humanité un véritable paradoxe. L'Afrique est riche, mais ses enfants broient du noir.



Mathias Ngoumba.

Et «Qui fait quoi?» est le troisième album. La plupart des douze chansons sont chantées en lingala et au style «ndombolo» ou musique dite typique. C'est un produit de l'orchestre «Padiex SP Musica». Pour Mathias Ngoumba, la production simultanée de ces trois albums s'inscrit dans la politique de sa maison de production de diversification musicale. «Il faut donner davantage de visibilité à nos musiciens, afin que chacun parvienne à vivre de son art», a indiqué M. Ngoumba, lors de ces retrouvailles avec la presse. Basée à Pointe-Noire, l'Ecurie Padiex qui a été créée en 1982 par Mathias Ngoumba, a déjà, produit des musiciens, de comédiens et autres artistes.

John NDIINGA-NGOMA

Youssooupha

# Le rappeur a tenu les Brazzavillois en haleine

Basé en France, depuis plusieurs années, le célèbre rappeur Youssooupha, dénommée la force tranquille du rap, fils du célèbre musicien de la R.D. Congo, Tabuley Roche-reau, avait rendez-vous, pour la première fois de sa carrière, avec le public brazzavillois. Pour un concert, dimanche 2 juin 2013, à l'esplanade du palais des congrès. Un événement sponsorisé par la société

de téléphonie mobile MTN Congo. Lors de son show, qui a fait déplacer beaucoup de Brazzavillois, pour la plupart des teenagers, le rappeur congolais a tenu le public en haleine. Un public qui était en parfaite communion avec l'artiste dont il a repris, en chœur, certaines des chansons.

Pascal BIOZI KIMINOU



Youssooupha pendant son show.





Réseau International  
des Congolais de l'Extérieur

**«Challenge Entrepreneurial du Bassin du Congo»  
à Brazzaville, du 2 au 4 octobre 2013**

**Appel à candidature**

**S**uite aux communiqués de presse du 24 février et du 5 mars 2013, Le Réseau International des Congolais de l'Extérieur (RICE) lance un appel à candidature aux porteurs de projet de création ou de développement d'entreprises au Congo Brazzaville. La première édition du «Challenge Entrepreneurial du Bassin du Congo» organisée par le RICE, se tiendra à Brazzaville, du 2 au 4 octobre 2013.

Il s'agit d'un concours de Business Plan visant à encourager le développement de l'entrepreneuriat local.

Pour sa première édition, le Challenge Entrepreneurial du Bassin du Congo est ouvert aux personnes majeures, citoyennes de la République du Congo, de la République Démocratique du Congo, de la République du Gabon ou issues de la diaspora, portant un projet de création ou de développement d'entreprise au Congo Brazzaville.

Les dossiers de candidature seront évalués en fonction de plusieurs critères, notamment la participation au développement du Congo-Brazzaville en matière de création d'emplois et de formation des salariés ainsi que la contribution à l'amélioration de l'environnement. Les projets devront se montrer innovants, crédibles et viables économiquement. Dans ce cadre, la constitution d'un Business Plan (anticipation des risques, étude de marché et de viabilité, planning...) sera considérée comme une valeur ajoutée déterminante. Les porteurs de projet devront démontrer, avant tout par leur expérience, qu'ils disposent des compétences techniques

et managériales nécessaires à la réussite de leur entreprise.

Les candidats sélectionnés recevront une prime pouvant aller jusqu'à 50.000 euros, afin de les aider à lancer ou à développer leur activité. Cette subvention sera débloquée en fonction du respect du planning et de la réalisation des étapes prévues dans le Business Plan. Il s'agit d'une subvention et non d'un prêt. Elle n'aura donc pas à être remboursée. Cependant, le Challenge sera aussi l'occasion d'inciter des investisseurs à participer pour partie au financement de ces projets.

Les porteurs de projets sélectionnés seront suivis par un Business Mentor pendant les six mois suivant leur sélection. Il leur sera demandé de participer aux actions de communication du Challenge pendant l'année suivant leur sélection, de partager leur expérience lors du colloque organisé à Brazzaville en octobre 2013 ainsi que de participer au mentoring des entrepreneurs sélectionnés l'année suivante.

Pour cette première édition, une place particulière sera donnée aux projets relevant des secteurs suivants:

- 1- Agriculture et agro-alimentaire
- 2- Transports et logistique
- 3- Construction
- 4- Services au secteur minier
- 5- Services au secteur pétrolier
- 6- Economie verte
- 7- Technologie de l'information et de la communication (TIC)

Si vous souhaitez participer au Challenge Entrepreneurial du Bassin du Congo, merci de bien vouloir télécharger le formulaire de candidature à l'adresse suivante:

<http://www.le-rice.com/Challenge-Entrepreneurial-BC/DossierdecandidatureChallenge.doc>

Veillez retourner votre candidature avant le 15 juillet 2013 par email ou par courrier:

E-mail : [challenge-entrepreneurial-bc@le-rice.com](mailto:challenge-entrepreneurial-bc@le-rice.com)

Adresse en France  
LE RICE - Challenge Entrepreneurial du Bassin du Congo  
MDA - 38 boulevard Henri IV  
75004 Paris

Adresse au Congo Brazzaville  
Edith Itoua - BP 2240 Brazzaville Congo

Pour toute demande d'informations complémentaires ou d'interview merci de bien vouloir contacter le service presse à l'adresse mail suivante:

[challenge-entrepreneurial-bc@le-rice.com](mailto:challenge-entrepreneurial-bc@le-rice.com)  
Par téléphone: 00.33.6.01.18.65.85.

Le RICE, association Loi 1901, enregistré à la préfecture de Paris sous le numéro w 7512008630. Publication au journal officiel du 26 février 2011 Siège social: MDA. 38, Bd Henri IV 75004 Paris, Tél: +33(0)601186585, Site Internet: [www.le-rice.com](http://www.le-rice.com) courrier: [contact@prixrice.com](mailto:contact@prixrice.com)



Institution: Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun  
Nom du projet: Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Régionales de la CEMAC (P099833)  
Crédit IDA n°: 45290 – RAF et Don IDA n° H 4340 RAF

**Publication des Avis d'appel d'offres Internationaux**

L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières (UGRIF) a publié dans le site de la BEAC et le Development business les avis d'appels d'offres internationaux suivants:

Désignation de l'appel d'offres	Date dépôt	Date ouverture	Montant de la caution	Frais d'achat de dossier
Avis d'appel d'offres International n°002/BEAC/PRCIRC/UGRIF/2013/AOI pour la mise en place de la Base de Données Economiques, Monétaires et Financières (BDEMF) de la CEMAC	10/07/2013, à 12 heures	10/07/2013, à 13 heures	Appel d'offres en 2 étapes*	150 000 F.CFA
Avis d'appel d'offres International n°003/COBAC-BEAC/PRCIRC/UGRIF/2013/AOI pour la mise en place d'un Système intégré de production (SIP)	11/07/2013, à 10 heures	11/07/2013, à 11 heures	Appel d'offres en 2 étapes*	150 000 F.CFA
Avis d'appel d'offres International N°004/COBAC-BEAC/PRCIRC/UGRIF/2013/AOI pour l'acquisition et mise en place des équipements informatiques et des logiciels de base pour l'ensemble des structures de la COBAC en 2 lots (Lot 1: Equipements centraux, Micro-ordinateurs, périphériques et logiciels de base et Lot 2: Equipements réseaux et de sécurité)	11/07/2013, à 12 heures	10/07/2013, à 13 heures	Fournitures Lot n°1: 4 000 000 F.CFA Lot n°2: 1 550 000 F.CFA	50 000 F.CFA
Avis d'appel d'offres International N°005/BEAC/PRCIRC/UGRIF/2013/AOI pour la mise en place d'un système de gestion de la Balance des Paiements et de la Position Extérieure Globale	10/07/2013, à 10 heures	11/07/2013, à 11 heures	Une étape: 7 500 000 F.CFA	150 000 F.CFA

\* La garantie de soumission est exigée lors de la soumission des offres de la 2<sup>ème</sup> étape pour les marchés des systèmes et d'information.

Le processus se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres international (AOI) décrites dans les

Directives: Passation des marchés fiancés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA de mai 2004, révisée en octobre 2006.

A cet effet, les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent prendre connaissance du texte intégral de ces différents avis publiés dans le site de la BEAC, [www.beac.int](http://www.beac.int) et le Development business, [www:devbusiness.com](http://www.devbusiness.com) ou obtenir un complément d'informations auprès de l'Unité de Gestion des réformes des Institutions Financières (UGRIF) adresse suivante:

UGRIF/BEAC,  
736, avenue Monseigneur Vogt,  
B.P.: 1917, Yaoundé - CAMEROUN  
Tél: +237 22 23 40 30/60, mail: [adoum@beac.int](mailto:adoum@beac.int)

Yaoundé, le 22 mai 2013

Le Coordonnateur du Projet

**ADOUM MAHAMAT SARWAL**



**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET  
N° 044/BEAC-COBAC/PRCIRC/UGRIF/2013/MI**

Institution: Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun  
 Nom du projet: Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Régionales de la CEMAC - P099833  
 Don IDA n°: H 4340 - RAF

Titre de services: Services d'un consultant, Informaticien - Ingénieur «études et Développement» pour la COBAC  
 Référence au Plan de Passation des Marchés: 22-02/COBAC

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un prêt de l'Association de Développement International (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat de Services d'un consultant, Informaticien – Ingénieur «études et développement» pour la COBAC

2. Les services de consultant comprennent:

Sous la supervision du Chef de Département du Contrôle permanent et du Chef de l'Unité Informatique du Secrétariat Général de la COBAC, l'Ingénieur études et développement participera aux phases d'analyse, de conception de développement et de tests, dans le cadre de la réalisation ou du pilotage des projets engagés par la COBAC. A cet effet, il aura les tâches suivantes:

- Participation au pilotage de la mise en place du système intégré de production, du système de communication et du système de gestion;
- Encadrement des utilisateurs dans l'exploitation de ces applications;
- Conception et développement d'application sur demande des structures de la COBAC;
- Analyse et formalisation des besoins des utilisateurs;
- Elaboration de plans de tests de fonctionnement et cohérence modulaire ou d'ensemble des plateformes développées;
- Vérification de l'intégration du développement;
- Participation à l'élaboration des spécifications techniques dans le cadre des appels d'offres de développement de la COBAC;
- Mise en œuvre et exploitation des bases de données relationnelles de type Oracle, SQL Server 2000 ou supérieur, et Développements;
- Utilisation des outils L4G minimum;
- La connaissance des outils L5G est un atout considérable.

3. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF), représentant les différentes institutions bénéficiaires du financement de ce Projet, dont la COBAC, invite les firmes de consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services, notamment le CV, la lettre de motivation, les copies légalisées des diplômes, les attestations de services exécutés...

Critères de sélection: les consultants doivent posséder les qualifications ci-après:

- Diplôme de niveau équivalent à bac + 5 ou master 2 en informatique orienté vers la gestion des bases de données et développement des applications informatiques;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience en développement d'applications informatiques avec une connaissance de la gestion de projets informatiques de grande envergure. Il doit avoir les compétences associées suivantes: maîtrise UML, maîtrise développement web (Java, PHP, Web services..), maîtrise SQL, connaissances en CMS et Outils de travail collaboratifs;
- Atouts supplémentaires: Connaissance de l'Anglais, connaissance de l'environnement bancaire CEMAC et aptitude à la recherche, notamment Internet.
- Qualités humaines et sociales: Intégrité; Rigueur; Professionnalisme; Discrétion.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives:

Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition de mai 2004, révisée en octobre 2006, relatives aux règles de

la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Un consultant sera sélectionné selon la méthode de recrutement de Consultant Individuel, telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Le Poste est à temps plein pour une durée d'un an, avec possibilité de renouvellement, le cas échéant, les trois (3) premiers mois constituant une période probatoire. Il/elle sera basé (e) au siège du Secrétariat Général de la COBAC.

6. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes: de 09 heures à 14 heures (heure locale), tous les jours ouvrables.

7. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous, en personne, par courrier, facsimilé ou par courrier électronique, au plus tard, le 17 juin 2013, à 12 heures (heure locale).

Monsieur le Secrétaire Général  
de la Commission  
Bancaire de l'Afrique Centrale  
(COBAC)

736, avenue Monseigneur Vogt,  
B.P: 1917, Yaoundé - CAMEROUN  
Tél.: (+237) 22 23 40 30/60,  
Fax: (+237) 22 23 29  
Site web: E-mail: [barka@beac.int](mailto:barka@beac.int)  
ou [lendjondjo@beac.int](mailto:lendjondjo@beac.int)

Une copie électronique sera adressée au Coordonnateur du Projet, à l'adresse mail: [adoum@beac.int](mailto:adoum@beac.int)

Yaoundé, le 27 mai 2013

Le Coordonnateur du Projet

**ADOUM MAHAMAT SARWAL**



Olympiade 2013-2016

# La machine désormais en marche

Pour lancer l'olympiade 2013-2014, Léon Alfred Opimbat, le ministre des sports et de l'éducation physique, a fait une importante communication, dimanche 2 juin 2013, aux membres des Fédérations sportives nationales, récemment élus. C'était à l'hôtel de Ville, de Brazzaville.

Le ministre félicite, d'abord, les nouveaux élus avant de reconnaître que leurs assises ont été un succès, et que, devant les échéances à venir, le salut ne peut résider que dans l'«ardeur» de chaque fédération «en vue de performances qui contribueront à la relance des sports dans notre pays».

Parlant des relations qui doivent exister entre son département et les fédérations, le ministre rassure de son entière disponibilité à œuvrer ensemble dans la même direction «pour traduire dans les faits les directives de son Excellence Monsieur le Président de la République, relatives à la relance



Quelques responsables des fédérations écoutant le ministre Léon Alfred Opimbat.

des sports (...), surtout en cette Olympiade 2013-2016, qui verra Brazzaville abriter les 11èmes Jeux africains, en 2015». Aussi exhorte-t-il son cabinet et les fédérations à mettre, d'abord, l'Homme au centre de la réflexion de leur action, ensuite, à présenter des programmes de préparation qui tiennent compte du pre-

mier objectif de cette olympiade, les Jeux africains de 2015, à Brazzaville.

Pour l'année 2013, le ministre prescrit aux fédérations, entre autres: la bonne tenue administrative; la catégorisation des sportifs; l'harmonisation de la saison sportive aux niveaux central et décentralisé; la programma-

tion des compétitions nationales sur la base de la catégorisation; la formation des dirigeants, encadreurs et officiels techniques; la participation à des compétitions sous-régionales, continentales et internationales, sous condition; le placement des sportifs dans des centres d'entraînement. Il insiste, par ailleurs, sur l'ouverture d'un compte bancaire, pour chaque fédération, car toutes les subventions à venir se feront, obligatoirement, par virement bancaire. Léon Alfred Opimbat formule, en outre, le vœu que cette olympiade augure d'un bon fonctionnement des clubs et des ligues, dans toutes les disciplines sportives. Et de conclure: «la relance du sport (...) ne peut se faire qu'en respectant la logique associative qui exige la qualité et l'éthique du pratiquant, la bonne tenue de l'environnement administratif et juridique du socle d'apprentissage, la reconnaissance des instances de gestion par l'Etat».

G.M.

Vie des clubs/Etoile du Congo

## Deux recrues en provenance de Kinshasa



Rhino Issanawa (à g.) et Niulé Ngandu.

L'Etoile du Congo poursuit la construction de son équipe de football. C'est ainsi que ses recruteurs ont mis la main sur deux recrues en provenance de Kinshasa. Il s'agit de l'attaquant Rhino Issanawa (ex-Vita Club, D.C.M.P et Diables-Noirs) et du milieu de terrain offensif Niulé Ngandu (ex-D.C.M.P). Tous les deux ont été présentés au staff technique et aux supporters, mercredi 5 juin 2013, au Stade Saint Denis, à Mpila.

Eliminatoires Coupe du monde 2014

## Diables-Rouges: pour un coup de main à Franceville

Le directeur de cabinet du Chef de l'Etat, Firmin Ayessa, était, mercredi 5 juin 2013, en face des Diables-Rouges, à Oyo, où ces derniers ont préparé leur match contre le Gabon, dans le cadre de la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2014. Au cœur de sa présence: les encouragements du Chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso, à l'orée de leur rencontre, qui aura lieu, samedi 8 juin, à Franceville.

Les Diables-Rouges ont besoin, en effet, du soutien de chacun et de tous dans leur quête de victoire et de qualification pour Brésil 2014. Le fleuve, qui est allé seul, a fini par décrire des méandres et devenir tortueux, dit un adage. Firmin Ayessa a, au nom du président de la République, remis aux Diables-Rouges, par le truchement de leur capitaine, Oscar Ewolo, «La kola vivifiante», entendez sa contribution financière, pour doper leur moral. C'est devenu une tradition, la veille des grandes échéances auxquelles sont engagées les équipes représentatives du pays, notamment en football.

Pour Firmin Ayessa, le président de la République est décidé à tout mettre en œuvre pour l'aboutis-



Les Diables-Rouges en préparation à Oyo.

sement de la qualification des Diables-Rouges, en leur assurant un bon environnement.

Aux côtés de Firmin Ayessa se trouvait le ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat. Ce dernier en avait appelé, il y a quelques semaines, à la mobilisation du peuple sportif congolais, pour qu'il apporte «un soutien massif et actif aux Diables-Rouges», à l'orée de Gabon-Congo et de Congo-Burkina Faso, le 16 juin, à Pointe-Noire.

L'union bien organisée fait la force, a dit un éminent homme politique africain. Aussi, les Con-

golais, tous les amoureux du football, où qu'ils se trouveront, samedi 8 juin 2013, auront-ils l'oreille collée à leur transistor, pour suivre le déroulement de Gabon-Congo, à Franceville. Du dénouement de ce match dépendra, en partie, la carrière des Diables-Rouges en Coupe du monde. Et s'ils réussissent un coup de main, comme au match aller, à Pointe-Noire? Cela est possible. Il suffit de s'y mettre.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

## Tennis Tsonga gagnera-t-il Roland Garros?

Des spécialistes pronostiquent, déjà, la victoire de Jo-Wilfried Tsonga, au tournoi de Roland Garros, qui se déroule à la Porte d'Auteuil, à Paris, depuis plus d'une semaine. Après avoir passé le cap des quarts de finale, en éliminant le Suisse Roger Federer, Tsonga attaque l'Espagnol Ferrer, en demi-finale, vendredi 7 juin. Comme argu-



ments, ces spécialistes avancent l'état de forme exceptionnel du Franco-congolais, le fait de n'avoir perdu aucun set, depuis le début du tournoi, et d'avoir bénéficié d'un tirage au sort heureux, qui lui a épargné les gros combats des premiers tours, lorsque des challengers aux dents longues viennent bousculer l'ordre établi. Tsonga a disposé, tour à tour, du Slovène Bedene, du Finlandais Nieminen, de son compatriote Jérémy Chardy, du Serbe Victor Troicki et de Roger Federer. Un parcours sur mesure avant de retrouver les spécialistes dans le dernier carré.

Tous, devant vos écrans de télévision, ce week-end, pour vivre le dénouement de Roland-Garros 2013!

Vie des associations

## La consternation de l'A.n.a.p.f

Pambi Yoka Dawili (à g), président du comité exécutif de l'A.n.a.p.f, signataire de la correspondance.



Dans une correspondance destinée à Jean-Michel Mbono "Sorcier", président de la Fécofoot (Fédération congolaise de football), qu'elle nous fait parvenir, l'A.n.a.p.f

(Association nationale des anciens pratiquants de football), de la République Démocratique de Congo, écrit «avoir suivi avec étonnement et consternation», sur les antennes des chaî-

nes de télévision, le «soutien inconditionnel» apporté, récemment, à son homologue Constant Omari, de la Fécofa (Fédération congolaise de football association), à «la veille des élections truquées» que ce dernier a organisées, selon elle, «au mépris de la loi et des textes en vigueur» L'A.n.a.p.f poursuit: «Il nous est difficile de penser que vous soyez à Kinshasa, spécialement, pour encenser une fédération aux abois (...). Vous faites partie, désormais, des fossoyeurs de notre football. Votre démarche est incompréhensible et insupportable». Et de conclure: «...Vous avez, désormais, un cas de conscience en rompant, unilatéralement, avec notre socle d'amitié pour sceller une nouvelle amitié avec les fossoyeurs de notre football. Aujourd'hui, nous pensons à redéfinir nos relations avec vous».




Nouveau logo,  
Nouvelle vision

Nouvelle gestion avec  
**SAP BUSINESS ONE**

Depuis 20 ans, vous nous confiez  
vos plis et colis

Merci pour votre Confiance

Export et Import Express  
(plis, colis, pièces détachées...)

**Service Commercial**

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 73 / 05 550 10 87  
Point-Noire: Rond Kassaï (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75 / 05 301 02 38  
[www.gxinternational.net](http://www.gxinternational.net) [www.tnt.com](http://www.tnt.com)



**LA FINANCE SOLIDAIRE  
POUR LA CREATION ET LE  
DEVELOPPEMENT DE  
VOS ENTREPRISES**

**Nos agences:**

- Brazzaville:
- \* Siège social: Villa 43B, quartier Milice Makélékélé (A l'entrée de l'ancienne Faculté des Sciences- vers le marché total): Tél: 06 621 88 42 / 04 457 69 88  
E-mail: [cappedbv1@yahoo.fr](mailto:cappedbv1@yahoo.fr)  
Site Web: [www.capped-cg.org](http://www.capped-cg.org)
- \* Ouénzé - Bacongo - Mikalou - Mfilou
- Pointe Noire:

Tié-Tié et Grand Marché:  
Tél.: 06 656 06 94 / 04 430 98 29

- Dolisie: Tél: 06 658 58 53 / 04 488 94 69
- Ouesso: Tél.: 04 493 59 50 / 06 632 92 17

**EPARGNE, CREDIT, MICRO CREDITS  
SOLIDAIRES, TRANSFERTS D'ARGENT**